Interreg

Cofinancé par l'Union Européenne
Medegefinancierd door de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen

Micro-projet I Microproject
NEXESSIBLE

HAND-LEIDING VOOR TOEGANKELIJKE PODIUM-KUNSTEN

NEXESSIBLE

MANUEL POUR LES ARTS VIVANTS ACCESSIBLES

NEXT FESTIVAL .EU

Table des matières

73 **1. Introduction**

74 **1.1 Objectif de ce manuel**
75 **1.2 Contexte du projet NEXESSIBLE**
76 **1.3 Principes fondamentaux de NEXESSIBLE et du présent manuel**
76 1.3.1 “Nothing about us without us”
76 1.3.2 Les sept principes de l’accessibilité

78 **2. Aperçu du projet NEXESSIBLE : les cinq piliers**

80 **3. Méthodologie de ce manuel**

82 **4. Légende et lecture de ce manuel**

84 **5. Solutions d’accessibilité numérique et technique**

85 **5.1 Principes stratégiques**
85 **5.2 Audiodescription : de l’expérimentation à un modèle opérationnel**
85 5.2.1 Quelles sont les considérations importantes pour l’audiodescription ?
86 5.2.1.1 Droit de décision des publics cibles
86 5.2.1.2 Première ou représentation existante ? Improvisation ou script fixe ?
87 5.2.1.3 Audiodescription en combinaison avec les éléments théâtraux
88 5.2.1.4 Budget de l’audiodescription
88 5.2.2 Types d’audiodescription
89 5.2.2.1 Audiodescription pour les personnes malvoyantes avec casque
89 5.2.2.2 Audiodescription en tant que représentation
90 5.2.2.3 Audiodescription sans casque
90 5.2.3 Considérations supplémentaires pour les représentations avec audiodescription
92 **5.3 Lunettes connectées : sous-titrage et langue des signes**
94 5.3.1 Considérations importantes pour l’utilisation des lunettes connectées
94 5.3.1.1 Droit de décision des publics cibles
94 5.3.1.2 Quelle représentation choisir ?
94 5.3.1.3 Langue des signes dans les lunettes connectées
95 5.3.1.4 Budget des lunettes connectées
96 5.3.1.5 Collaboration avec des partenaires technologiques
96 5.3.2 Considérations supplémentaires pour les représentations avec lunettes connectées
96 **5.4 Conclusion sur les solutions d’accessibilité numériques et techniques**

99 **6. Registre d’accessibilité et actions orientées vers les publics**

99 **6.1 Registre d’accessibilité**
100 6.1.1 Préparation visuelle des lieux
100 6.1.2 Tableau d’accessibilité
101 6.1.3 Langage clair
103 6.1.4 Mise en page favorisant une lisibilité fortement améliorée pour les personnes malvoyantes
104 6.1.5 Conclusion sur le registre d’accessibilité

105 **6.2 Performances Relax**
105 6.2.1 Qu'est-ce qu'un performance Relax?
106 6.2.1.1 Neurodiversité et neurodivergence : qu'est-ce que c'est ?
107 6.2.2 Préparation et communication pour un performance relax
107 6.2.3 Comment choisir un spectacle "relaxed" ?
107 6.2.3.1 Pas de norme uniforme : Flandres vs France
108 6.2.3.2 Comment choisir une relaxed performance en Flandres.
109 6.2.3.3 Comment choisir une relaxed performance en France
109 6.2.4 Budget d'une "relaxed performance" en Flandres
110 **6.3 Actions envers le public pour renforcer l'accessibilité**

113 **7. Mobilité et accueil accessibles**
113 **7.1 Bus accessibles aux fauteuils roulants**
113 7.1.1 Bus accessibles aux fauteuils roulants : un parcours semé d'embûches
113 7.1.1.1 Explications possibles – thématiques à explorer
115 7.1.2 Types de bus accessibles aux fauteuils roulants
116 7.1.3 Budget des bus accessibles aux fauteuils roulants
116 7.1.4 Conclusion bus accessibles aux fauteuils roulants
117 **7.2 Accueil accessible**
117 7.2.1 Étapes concrètes vers un accueil accessible
118 7.2.3 Accueil accessible : une responsabilité partagée

119 **8. Liste d'organisations intéressantes**

122 **9. Conclusion**

124 **10. Remerciements**

126 **11. Annexes**
127 Annexe A – Tableau d'accessibilité
129 Annexe B – Préparation Relaxed Performance
132 Annexe C – Préparation visuelle

1

Introduction

1. Introduction

1.1 Objectif de ce manuel

Ce manuel a été élaboré dans le cadre du microprojet transfrontalier NEXESSIBLE soutenu par Interreg VI France-Wallonie-Flandre. Il a pour objectif de rassembler les connaissances acquises par le festival NEXT [1] à travers ses propres pratiques et s'adresse aux centres culturels, salles de spectacle, festivals, décideurs politiques et organisations sociales qui souhaitent mettre en place des pratiques culturelles inclusives pour les personnes en situation de handicap.

Ce manuel offre des outils concrets pour la mise en œuvre de technologies accessibles, la mobilité, l'accueil, la communication et les relations avec le public. Il ne s'agit pas d'un document théorique, mais d'un instrument pratique qui s'appuie sur des tests réels, des expériences et des retours d'information provenant à la fois de professionnels et de personnes handicapées.

Ce manuel n'a pas vocation à être exhaustif et n'est pas une fin en soi, mais un point de départ. Ce manuel peut être vu comme un cadre, une source d'inspiration ou encore un point de référence commun. L'accessibilité n'est pas un projet temporaire : elle exige un changement durable dans notre façon de penser, de décider et d'agir dans le domaine des spectacles vivants. Dans cette logique, ce manuel se veut également évolutif. Vos retours, questions, remarques ou suggestions d'amélioration sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : accessibilite@nextfestival.eu

Ce qui rend ce manuel particulier, c'est le contexte dans lequel il a été élaboré. Il s'appuie sur la pratique du NEXT festival, un festival international annuel des arts de la scène, organisé dans et autour de l'Eurométropole franco-belge Lille-Kortrijk-Tournai et Valenciennes. NEXT n'est pas un festival situé en un seul lieu, mais une plateforme de collaboration transfrontalière réunissant plusieurs maisons culturelles, villes et régions.

Chaque année, pendant trois semaines, NEXT présente une sélection pointue d'artistes internationaux, avec un programme de théâtre, de danse et de performance contemporains, réparti dans une quinzaine de villes de la région. Le festival s'adresse à des publics divers, et combine une ligne artistique résolument contemporaine avec une attention particulière à l'accessibilité et à l'élargissement des publics.

L'organisation de NEXT repose sur une collaboration durable entre cinq partenaires principaux, flamands et français – Schouwburg Kortrijk et kunstencentrum BUDA à Courtrai, La rose des vents à Villeneuve d'Ascq, l'Espace Pasolini et Le Phénix à Valenciennes. Ceux-ci collaborent également avec une quinzaine de structures culturelles associées en Belgique et en France. Ensemble, ces partenaires partagent non seulement la programmation, mais aussi les ressources, l'expertise et la responsabilité en matière de production, de médiation et de logistique.

(1) https://nextfestival.eu/fr/what-s-next

Ce fonctionnement collaboratif a un impact direct sur la manière dont l'accessibilité est envisagée. Les représentations ont lieu dans des sites variés, au sein d'infrastructures et de contextes politiques différents. Publics, artistes et équipes circulent constamment au-delà des frontières linguistiques, régionales et nationales. Cela nécessite une approche flexible, coordonnée et systémique de l'accessibilité, tenant compte des différences de réglementation, de cultures organisationnelles et d'attentes des publics.

Dans le même temps, cette complexité constitue une véritable richesse. Le contexte transfrontalier agit comme un laboratoire vivant où de nouvelles formes de collaboration, de circulation des publics et de pratiques inclusives peuvent être expérimentées et développées. NEXT s'engage activement à favoriser les rencontres entre publics et communautés en facilitant la mobilité, en intégrant le multilinguisme et en plaçant l'échange au cœur de son projet.

C'est à partir de ce contexte organisationnel et géographique spécifique que ce manuel a été élaboré. C'est précisément ce contexte qui permet d'aborder l'accessibilité non pas de manière fragmentaire, mais de façon intégrée et tournée vers l'avenir.

Avec ce manuel, les partenaires de NEXESSIBLE souhaitent contribuer à un espace culturel plus ouvert, accessible et solidaire dans la région frontalière franco-flamande, quels que soient l'échelle, le contexte ou le lieu.

Le manuel se veut un pont entre les pratiques, les systèmes et les cultures. Ainsi, NEXESSIBLE n'est pas une expérience isolée, mais une étape stratégique vers une pratique des spectacles vivants plus accessible, résiliente et inclusive dans la région frontalière franco-belge.

1.2 Contexte du projet NEXESSIBLE

Dans la région transfrontalière France-Wallonie-Flandre et ailleurs, l'accessibilité des spectacles vivants pour les personnes handicapées reste insuffisante. Bien que l'inclusion soit de plus en plus souvent reconnue comme une valeur fondamentale par les organisations culturelles, les personnes souffrant de handicaps moteurs, physiques, mentaux ou neurodivergents se heurtent encore trop souvent à des obstacles pratiques, communicationnels et organisationnels qui limitent considérablement leur participation à la culture.

Le projet NEXESSIBLE a été mis en place dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen avec pour objectif central de renforcer la confiance mutuelle et les échanges interpersonnels par le biais d'une participation culturelle inclusive. Dans ce contexte, NEXESSIBLE part explicitement d'une perspective transfrontalière. Le contexte multilingue, les différences en matière de réglementation, d'infrastructure et de cultures organisationnelles rendent le défi plus complexe, mais créent en même temps un espace unique pour l'innovation, le partage des connaissances et les processus d'apprentissage communs.

1.3 Principes fondamentaux de NEXESSIBLE

1.3.1 “Nothing about us without us”

Un principe fondamental de NEXESSIBLE est « Nothing about us without us[2] ». L’accessibilité ne peut être développée de manière durable et crédible que si les personnes concernées ne sont pas uniquement considérées comme un groupe cible, mais comme des co-concepteurs actifs de politiques, de processus et de solutions. Au sein de NEXESSIBLE, ce principe a été traduit en une méthodologie dans laquelle les personnes handicapées, les organisations représentatives et les centres d’expertise ont été structurellement impliqués dans :

- la conceptualisation des actions ;
- le test de solutions concrètes ;
- la formulation de recommandations ;
- l’évaluation de l’impact.

En réunissant des perspectives issues de plusieurs contextes, il est apparu clairement que l’accessibilité n’est jamais unidimensionnelle. Ce qui semble évident dans un contexte donné nécessite des adaptations dans un autre. Cette confrontation mutuelle a renforcé la qualité des mesures développées.

1.3.2 Les sept principes de l’accessibilité

Un cadre utile pour aborder l’accessibilité de manière large et pratique est celui des sept principes de l’accessibilité : l’accessibilité (au sens de l’accès et du déplacement), l’accès aux lieux, l’utilisabilité, la compréhensibilité, la notoriété, l’abordabilité et la disponibilité. Ces principes permettent d’aller au-delà d’adaptations individuelles, comme l’audiodescription, et d’examiner l’ensemble de l’expérience des publics. Il est important de souligner que ces sept principes ne s’appliquent pas uniquement à l’accessibilisation des arts de la scène, mais qu’ils doivent être pris en compte chaque fois que l’on rend quelque chose accessible – qu’il s’agisse de bâtiments, de services, de communication ou d’information. Dans toutes les actions de NEXESSIBLE, nous avons essayé de tenir compte de ces sept principes afin de réduire au maximum les obstacles, dans la mesure du possible.

1. Accessibilité (accès et mobilité)

L’accessibilité renvoie à la capacité des visiteurs à trouver l’information et à se rendre sur le lieu. Celui-ci est-il facilement accessible en transports en commun ? Dispose-t-il d’un nombre suffisant de places de stationnement accessibles ? L’accessibilité ne se limite pas à l’accès physique au site : elle inclut également la mobilité transfrontalière.

(2) Rien sur nous sans nous

2. Accès aux lieux

Ce principe concerne la possibilité effective d’entrer dans le bâtiment et dans les différents espaces. Cela inclut des entrées sans seuil, une signalétique claire, un accompagnement humain si nécessaire et un accueil familiarisé avec les questions d’accessibilité.

3. Disponibilité

La disponibilité d’un service dépend de son accessibilité au moment où les usagers en ont besoin, ainsi que de la clarté, de l’anticipation des informations fournies et de la mise en place d’équipements adaptés. Afin de s’assurer de la disponibilité de l’accessibilité, nous nous sommes posées les questions suivantes : le service est-il accessible au moment où les personnes en ont besoin ? Les informations concernant la représentation, y compris les dispositifs d’accessibilité proposés, sont-elles communiquées clairement et suffisamment à l’avance sur le site web, dans les brochures et au moment de la vente des billets ? Une boucle à induction magnétique est-elle installée et activée pendant la représentation afin que les personnes qui en ont besoin puissent l’utiliser ?

4. Utilisabilité

La facilité d’utilisation concerne la manière dont les visiteurs peuvent réaliser ce qu’ils souhaitent faire de manière simple, confortable et autonome. L’équipement d’audiodescription est-il facile à utiliser et fonctionne-t-il de manière fiable ? Des membres du personnel sont-ils disponibles pour fournir une assistance si nécessaire ?

5. Compréhensibilité

Cette dimension concerne la manière dont les informations sont présentées et comprises par le public. Le programme est-il présenté de manière claire et structurée ? Les instructions relatives à l’audiodescription sont-elles expliquées simplement et de manière cohérente ? Le langage utilisé est-il accessible et sans ambiguïté, tant dans les informations en amont que lors de l’accueil ? Une introduction ou une présentation claire peut constituer une réelle valeur ajoutée. Enfin, le site web est-il numériquement accessible, par exemple pour les personnes aveugles ?

6. Visibilité de l’offre

Cette dimension concerne la mesure dans laquelle l’offre et l’organisation sont connues des publics cibles. Les informations sur les dispositifs d’accessibilité et les services proposés sont-elles suffisamment visibles et diffusées auprès des publics concernés ?

7. Accessibilité financière

Travailler sur l’accessibilité financière permet de lever des obstacles financiers qui peuvent empêcher certaines personnes de participer aux activités proposées. Les tarifs et les conditions de participation sont-ils adaptés et permettent-ils au public cible d’accéder pleinement à l’offre ?

2

Aperçu du projet NEXESSIBLE : les cinq piliers

2. Aperçu du projet NEXESSIBLE : les cinq piliers

Le projet NEXESSIBLE s'articule autour de cinq piliers interconnectés qui forment ensemble une stratégie d'accessibilité intégrée :

1. Innovation technologique et accessibilité pour les personnes handicapées

Le développement et l'application de l'audiodescription[3] et de l'utilisation de lunettes connectées[4] pour le sous-titrage et la langue des signes, avec une attention particulière à la multilinguistique dans la région transfrontalière.

2. L'accessibilité transfrontalière des transports et de l'acceuil

L'organisation de transports en bus accessibles aux fauteuils roulants et le développement de protocoles d'accueil adaptés dans les établissements culturels participants.

3. Registre d'accessibilité et actions publique

Le développement d'actions ciblées pour le public et d'un registre d'accessibilité qui communique clairement les obstacles, les solutions et les attentes au public.

4. Manuel et partage d'expertise

La création d'un manuel bilingue et la diffusion active des connaissances acquises au sein de l'écosystème culturel transfrontalier.

5. La communication sur le project

L'intégration de l'accessibilité dans la communication générale du festival et la visibilité du projet ainsi que du soutien Interreg.

Ces cinq piliers constituent un cadre cohérent dans lequel toutes les activités du projet ont été développées.

(3) Audiodescription : procédé qui consiste à ajouter une narration décrivant les éléments visuels d'un spectacle pour les rendre accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes.

(4) Lunettes connectées : dispositif technologique qui affiche directement dans les verres des contenus adaptés (langue des signes, descriptions audio ou sous-titres) pour rendre les médias accessibles aux personnes sourdes, malentendantes ou malvoyantes.

3

Méthodologie de ce manuel

3. Méthodologie de ce manuel

La méthodologie de ce manuel a été conçue comme une approche cohérente et pratique, traduisant des expériences concrètes en connaissances transférables et durables pour les organisations culturelles de la région transfrontalière franco-flamande. Elle combine un fondement politique avec des pratiques testées sur le terrain et un design participatif.

La méthode repose sur les principes clés suivants :

↘ **Apprendre par la pratique (Learning by doing)** : apprendre à partir des expériences concrètes acquises sur le terrain.

↘ **Approche pratique et fondée sur des preuves (Practice-based et evidence-informed)** : combiner systématiquement des tests pratiques avec les directives existantes, l'expertise d'organisations spécialisées et les bonnes pratiques internationales.

↘ **Co-création avec les personnes en situation de handicap** : impliquer ces personnes comme partenaires à part entière pour identifier les obstacles, définir les priorités et tester les solutions.

↘ **Approche Living Lab via le festival** : utiliser le festival NEXT comme environnement expérimental, caractérisé par une forte affluence de public, le multilinguisme et une logistique complexe.

↘ **Assurance qualité et validation cyclique** : réaliser des évaluations internes, recueillir les retours des organisations partenaires, consulter des centres d'expertise et tester les solutions avec les utilisateurs finaux.

Cette méthodologie garantit que les recommandations de ce manuel sont réalistes, réalisables, évolutives, transférables et conformes aux exigences de qualité des programmes de subventions européens et transfrontaliers.

4

Légende et lecture de ce manuel

4. Légende et lecture de ce manuel

Dans ce qui suit, vous trouverez un manuel concret avec des outils que vous pouvez utiliser pour rendre les arts de la scène plus accessibles. Nous suivons dans ce manuel la structure des piliers, expliquée au chapitre 2.1 « Les cinq piliers du projet ».

Ce manuel se concentre spécifiquement sur les piliers 1, 2, 3 et 5. Le pilier 4, « Manuel et partage d'expertise », est constitué par ce manuel lui-même.

Comme vous le remarquerez en lisant, nous n'utilisons pas l'ordre des cinq piliers, mais nous abordons les piliers selon un ordre logique et chronologique des actions pour la mise en place des différentes mesures d'accessibilité.

Tout d'abord, vous découvrirez le chapitre qui traite du premier pilier « Innovation technologique et accessibilité pour les personnes handicapées ». Ce pilier doit en effet être pris en compte dès la réflexion sur la programmation, en amont du festival, par les différents programmateurs et programmatrices de NEXT. Ensuite, le troisième pilier « Registre d'accessibilité et actions publiques ». Ici, il devient clair que l'accessibilité commence avant même que quelqu'un décide d'assister ou non à une représentation. Puis, le pilier 2 « L'accessibilité transfrontalière des transports et de l'accueil » . Le pilier 5 « La communication sur le project » sera pleinement intégré dans les différents chapitres.

Les textes en bleu, placés à la fin de certains chapitres, contiennent des anecdotes et des leçons spécifiques que NEXT a tirées dans le cadre de NEXESSIBLE.

5

Solutions d’accessibilité numérique et technique

5. Solutions d’accessibilité numérique et technique

Afin de rendre une représentation accessible, il est nécessaire d’intégrer cette question dès la phase de programmation. Les chapitres ci-dessous montrent l’importance de prendre en compte les solutions d’accessibilité technologique très tôt dans le processus.

5.1 Principes stratégiques

Dans le cadre de NEXESSIBLE, l’accessibilité technologique a été pensée comme un levier d’inclusion durable. L’enjeu n’était pas la technologie en elle-même, mais la valeur concrète qu’elle apporte à l’expérience, à l’autonomie et à l’indépendance des personnes en situation de handicap. Les technologies retenues devaient ainsi répondre aux critères suivants :

- facilité d’utilisation pour les publics
- impact minimal sur l’intégrité artistique des représentations ;
- possibilité de mise à l’échelle vers d’autres lieux et organisations ;
- compatibilité avec du contenu multilingue : français, néerlandais, anglais.

5.2 Audiodescription : de l’expérimentation à un modèle opérationnel

L’audiodescription est un outil permettant de rendre les informations visuelles accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes. C’est un outil par lequel les informations visuelles sont décrites pour ces personnes. Par exemple, lors d’une représentation, d’un film ou d’une autre offre culturelle, les expressions du visage, la scénographie, les costumes, les mouvements et d’autres éléments visuels sont décrits de manière claire et objective, afin que l’auditeur puisse suivre de manière autonome l’ensemble de l’histoire et de l’atmosphère.

5.2.1 Quelles sont les considérations importantes pour l’audiodescription ?

Vous souhaitez mettre en place l’audiodescription dans une représentation ? Les points suivants sont utiles à prendre en compte :

5.2.1.1 Droit de décision des publics cibles

Vous envisagez une représentation avec audiodescription, mais ne savez pas par où commencer ? Échangez avec des personnes aveugles ou malvoyantes : présentez votre programme et associez-les aux choix. À quelles représentations souhaitent-elles assister ? Leur implication est essentielle pour lever les obstacles et construire une programmation adaptée. La communication avec la compagnie et les artistes est bien évidemment primordiale dans le processus, le travail d'audiodescription étant très spécifique, très fin et nécessitant des allers et venues autour de la dramaturgie.

"Lors de NEXT 2024, nous avons présenté à des membres de Licht en Liefde, une organisation accompagnant des personnes malvoyantes à Courtrai, plusieurs représentations susceptibles d'être audiodécrites. C'est dans ce cadre que le spectacle participatif *Motus Mori MUSEUM*, de l'artiste allemande Katja Heitman – un projet d'archive vivante des mouvements humains, construit à partir d'entretiens menés avec des habitant·es de la région transfrontalière – a été proposé.

Initialement, l'audiodescription ne faisait pas partie du dispositif. Toutefois, les échanges et actions de médiation ont révélé un fort intérêt des publics cibles, non seulement pour assister à la représentation, mais aussi pour y prendre part.

Dans le cadre de NEXESSIBLE, les artistes ont accueilli avec enthousiasme l'idée d'intégrer des personnes malvoyantes françaises et belges au projet. En concertation avec eux, une audiodescription a finalement été développée pour le spectacle. L'expérience s'est révélée très concluante."

5.2.1.2 Première ou représentation existante ? Improvisation ou script fixe ?

Nous avons été confrontés à deux formes d'audiodescription : une version préenregistrée, préparée en amont par un audiodescripteur et diffusée comme une bande sonore pendant le spectacle, et une version en direct, assurée en temps réel par un professionnel installé dans une cabine ou un espace dédié.

Vous souhaitez proposer une représentation avec audiodescription ? Commencez par vérifier auprès de la compagnie s'il s'agit d'un spectacle en création (première) ou d'un spectacle déjà créé. Lors d'une première, le contenu n'est pas toujours stabilisé : des modifications peuvent intervenir jusqu'au dernier moment et impacter l'audiodescription. Dans ce cas – comme pour les spectacles comportant une part importante d'improvisation – une version préenregistrée est peu adaptée.

Si vous optez pour une audiodescription en direct, faites appel à un professionnel ayant déjà assisté à la représentation et en lien avec l'équipe artistique. Cela garantit une description précise et pertinente.

"Lors de NEXT, nous avons présenté *Songs of the Wayfarer* de Claire Cunningham, une représentation qui a été créée juste avant NEXT. L'audiodescription a été intégrée dès la création du spectacle, mais n'existait qu'en anglais. En raison de modifications de dernière minute, il a été difficile de finaliser l'audiodescription en néerlandais et en français à temps."

5.2.1.3 Audiodescription en combinaison avec les éléments théâtraux

L'audiodescription est un outil précieux, mais elle dépend des éléments théâtraux présents lors de la représentation. Posez-vous les questions suivantes :

– **Comment est le son sur scène ?**

Avec un casque, le son de la scène est partiellement atténué pour les bénéficiaires. Si le son sur scène est constant, mais qu'une audiodescription constante est également nécessaire, vous risquez de perdre une grande partie de la représentation.

– **Comment se déroule la mise en scène de la représentation ?**

La représentation se déroule-t-elle plutôt calmement, sans beaucoup de mise en scène ?

Dans ce cas, l'audiodescription peut se faire facilement sans avoir trop d'impact sur la représentation.

Y a-t-il de nombreux changements de scène avec des décors importants ?

Y a-t-il beaucoup de personnages avec des caractéristiques distinctives dans les expressions, les mouvements ou les costumes ?

Dans ce cas, faites attention à ne pas surcharger le public avec trop d'indications. Il est alors conseillé de proposer une audiodescription introductive avant la représentation : qui sont les personnages et quelles sont leurs caractéristiques, à quoi ressemblent les décors… En fournissant ces informations à l'avance, le public n'est pas surchargé d'informations pendant la représentation elle-même. Vous pouvez également proposer une visite tactile aux publics bénéficiaires. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le chapitre 5.2.3 'Considérations supplémentaires pour les représentations avec audiodescriptions'.

En 2023, nous avons présenté le spectacle *SOILED* du créateur allemand Michael Turinsky. Pendant la représentation, de l'huile de pépins de courge a été versée sur scène, et les artistes glissaient ensuite dans l'huile. Les sons de la scène constituaient un fond essentiel de la représentation. Une audiodescription avec casque n'aurait pas été possible ici. L'audiodescription artistique intégrée à la représentation était entièrement en anglais. Une traduction en néerlandais aurait été difficile en raison de la spécificité de la mise en scène et de l'impossibilité d'utiliser un casque (voir également le chapitre 5.2.2.3 « Audiodescription sans casque »). Finalement, nous nous sommes limités à l'audiodescription artistique intégrée à la représentation.

5.2.1.4 Budget de l'audiodescription

Le prix d'une représentation avec audiodescription est très variable. Le coût dépend de nombreux facteurs : l'audiodescription a-t-elle été intégrée dès la création du spectacle, faut-il encore traduire les textes, dans combien de langues souhaitez-vous l'audiodescription, travaillez-vous avec des acteurs rémunérés pour enregistrer l'audiodescription, pouvez-vous enregistrer et diffuser l'audiodescription de manière professionnelle vous-même, faut-il payer quelqu'un pour fournir l'audiodescription en direct ?

Il est donc préférable d'estimer le coût de l'audiodescription pour chaque scénario de votre projet.Dans la pratique, le coût se situe généralement dans une fourchette large allant de 0 à 2.500 euros par audiodescription, selon les choix effectués et le niveau de soutien mobilisé. Il conviendra d'ajouter au coût net de l'audiodescription des frais annexes comme les frais de déplacement et d'hébergement de l'audiodescripteur.

5.2.2 Types d'audiodescription

Chaque représentation est unique. Cela implique souvent que chaque forme d'audiodescription comporte une certaine spécificité adaptée au spectacle. Lors de notre projet NEXESSIBLE, NEXT a présenté trois types d'audiodescriptions. Selon la conception artistique d'un spectacle, d'autres possibilités restent à explorer. Ce qui suit décrit les types d'audiodescription utilisés lors de NEXT 2024 et 2025.

5.2.2.1 Audiodescription pour les personnes malvoyantes avec casque

L'audiodescription se présente souvent de la manière suivante : les personnes malvoyantes mettent un casque et suivent ainsi la représentation grâce à l'audiodescription. L'audiodescription peut être prononcée en direct ou enregistrée à l'avance et diffusée.

Pour *Motus Mori MUSEUM*, l'audiodescription a été réalisée en direct par certains artistes qui participent également à la représentation. Incarnant pleinement le spectacle, ils peuvent ainsi facilement trouver le langage approprié pour décrire exactement ce qui se passe pendant la représentation. Pour *Songs of the Wayfarer*, l'audiodescription a été enregistrée à l'avance et diffusée pendant la représentation. Nous avons traduit l'audiodescription en néerlandais et en français et l'avons enregistrée dans les deux langues dans un studio professionnel.

5.2.2.2 Audiodescription en tant que représentation

L'audiodescription peut également être intrinsèquement liée à une représentation. Dans ce cas, aucune distinction n'est faite entre les personnes avec ou sans déficience visuelle. L'ensemble des spectateurs dispose d'un casque et entend l'audiodescription qui est pensée comme un élément dramaturgique à part entière. Cette approche crée une expérience supplémentaire équivalente pour tous les spectateurs, quel que soit leur handicap ou leur langue.
Malgré cette expérience équivalente, il est important de tenir compte du degré de participation dans ce type de représentation :

– **Le public reste-t-il toujours à la même place ?**
Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de prévoir du personnel supplémentaire pendant la représentation.

– **Le public doit-il exécuter des tâches dans l'espace ?**
Assurez-vous alors d'avoir suffisamment de personnel pour accompagner les personnes malvoyantes dans l'espace.

La représentation *Motus Mori RELIQUIEM* comprend une audiodescription pour l'ensemble des publics. Grâce à l'audiodescription, le public reçoit des instructions incarnées à réaliser pendant la représentation. Ainsi, le public est invité, par le langage, à se déplacer dans l'espace comme Denise, une femme de 84 ans atteinte de rhumatisme, ou comme Timo, un garçon de 6 ans qui se déplace la tête baissée et les genoux tournés vers l'intérieur. Pendant les moments participatifs, NEXT a proposé un accompagnement humain supplémentaire pour guider les personnes malvoyantes dans l'espace. Cet exemple montre comment plusieurs facteurs jouent un rôle dans l'accessibilité d'une représentation via l'audiodescription (voir également 5.2.3 Considérations supplémentaires pour les représentations avec audiodescription).

5.2.2.3 Audiodescription sans casque

Pour certaines représentations, il est préférable de proposer une audiodescription sans casque, selon les éléments théâtraux du spectacle.

En 2025, nous avons présenté la performance participative *Erste Schritte zu den Schwellen* de Zwoisy Mears-Clarcke. Conçue pour un espace extérieur ouvert, elle se déploie au cœur et autour des publics, invité à circuler librement. Les artistes et participants malvoyants évoluent parmi les spectateurs, vêtus de costumes ornés de grelots et de matériaux naturels dont les sons permettent de repérer leur position.

La performance repose également sur la voix et le rythme : les interprètes appellent, chantent, frappent des mains et marchent en cadence. Une audiodescription, proposée dans la première partie, apporte au public malvoyant les repères nécessaires pour appréhender le spectacle. Par ailleurs, chaque participant est équipé d'un micro relié à un haut-parleur, garantissant une bonne audibilité pour l'ensemble des publics.

L'usage de casques a été testé avec une personne malvoyante, mais finalement écarté. L'audiodescription introductive, combinée à l'amplification des voix et aux repères sonores des costumes, se sont révélés suffisants pour une expérience immersive. À l'inverse, l'écoute au casque – centrée uniquement sur la parole – appauvrissait la perception globale de la performance.

Dans ce contexte, les informations essentielles sur les costumes, la chorégraphie, la composition du groupe ou encore l'espace de jeu ont été intégrées dès le début, via une audiodescription bilingue.

5.2.3 Considérations supplémentaires pour les représentations avec audiodescription

La réussite d'une représentation avec audiodescription dépend de bien plus que la seule qualité de l'audiodescription et du matériel technique. De nombreux autres aspects doivent être pris en compte. L'accessibilité commence avant le début de la représentation elle-même (voir également chapitre 1.3.2 Les sept principes de l'accessibilité).

↘ Non seulement la représentation, mais aussi le trajet jusqu'au lieu peuvent constituer un obstacle supplémentaire pour certaines personnes malvoyantes dans l'obscurité. Prévoyez donc, si possible, une représentation en journée.

↘ Les personnes malvoyantes dépendent des transports en commun ou d'un chauffeur personnel. Tenez compte des horaires des transports en commun et discutez des besoins des publics cibles. Il est peut-être possible d'offrir également une assistance pour les personnes aveugles ou malvoyantes depuis l'arrêt le plus proche jusqu'au lieu.

↘ Assurez-vous que l'entrée de l'établissement culturel soit clairement identifiable. Cela peut se faire, par exemple, en installant un grand drapeau aux couleurs contrastées à l'entrée ou en éclairant clairement celle-ci.

↘ Prévoyez du personnel supplémentaire à l'accueil, capable d'accompagner les personnes malvoyantes si nécessaire.

↘ Vérifiez auprès des artistes s'il est possible d'organiser une « visite tactile » avant le début de la représentation. Ainsi, les personnes malvoyantes peuvent explorer le décor, toucher les matériaux, ressentir l'espace et se créer une carte cognitive de la scène. Elles peuvent éventuellement rencontrer brièvement certains acteurs.

↘ Le terme « déficience visuelle » est un terme générique. Il n'existe pas de manuel unique sur ce qui fonctionne ou non. Il est également difficile de déterminer à l'avance où les personnes malvoyantes seront le mieux placées dans la salle (vision tunnel, myopie...). Mettez en place un « early boarding » si possible, pour permettre aux personnes malvoyantes de choisir leur place en premier.

↘ Travaillez-vous avec des places assises fixes ? Indiquez clairement lors de la vente des billets la possibilité de signaler des besoins spécifiques. Vous pouvez également réserver temporairement quelques places stratégiques pour les personnes malvoyantes. Pour les représentations populaires, cela évite que les places adaptées soient déjà prises tout en évitant que des sièges restent vides si la demande n'existe pas.

En 2024, Claire Cunningham a présenté *Songs of the Wayfarer* à NEXT. Certains membres de Licht en Liefde devaient assister à la représentation avec audiodescription. Cependant, le membre de Licht en Liefde chargé de les conduire à domicile est tombé malade à la dernière minute, et n'a donc pas pu assurer le transport. Étant donné la dépendance des membres, personne de ce groupe n'a pu se rendre à la représentation. Seule une personne, une femme sans déficience visuelle, a pu y assister ce soir-là.

5.3 Lunettes connectées : sous-titrage et langue des signes

Un deuxième axe technologique dans le pilier 1 « Innovation technoqique et accessibilité pour les personnes handicapées » est l'utilisation de lunettes connectées. Ces lunettes permettent le sous-titrage en temps réel et le soutien visuel pour la langue des signes.

Les lunettes connectées ressemblent à des lunettes ordinaires, avec des verres plus petits mais plus épais. Il est également possible de les porter par-dessus ses lunettes habituelles. Les lunettes sont reliées à un boîtier émetteur, que l'utilisateur peut contrôler lui-même. Ainsi, il peut choisir la langue, mais aussi la couleur et la taille des sous-titres.

Plusieurs supports et solutions sont disponibles :

1. **Sous-titrage classique** : Ce sous-titrage ressemble aux sous-titres que l'on peut observer au cinéma. Tout le texte prononcé sur scène apparaît désormais dans la lunette.

2. **Sous-titrage adapté / captioning** : Avec le captioning, le public peut voir le texte prononcé sur scène, mais aussi toutes les autres informations auditives qui colorent et nuancent la représentation, par exemple : « Elle chuchote :... », « une musique de piano joue doucement », « la porte grince en s'ouvrant ».

3. **Langue des signes** : Cette fonction affiche une vidéo d'une personne traduisant en langue des signes ce qui est dit sur scène.

Cette technologie peut être utilisée à plusieurs fins :

- Permettre aux personnes sourdes et malentendantes d'accéder au texte parlé.
- Soutenir des contextes multilingues pour le public.
- Offrir une autonomie supplémentaire sans modifications importantes sur scène ou dans la salle.

Lors de la représentation en anglais du spectacle *DEEPER* de Gosia Wdowik, nous avons utilisé les lunettes connectées. Pour NEXT, nous avons prévu des surtitres en néerlandais et en français. Un homme âgé francophone, qui ne parlait absolument pas anglais, a testé les lunettes connectées pendant la représentation. Il n'avait pas de handicap auditif, mais la lunette connectée avec le texte français projeté lui a permis de suivre plus facilement la représentation. Il n'avait plus besoin de déplacer son regard entre l'image sur scène et les surtitres. Les lunettes connectées ont donc un usage très large.

5.3.1 Considérations importantes pour l'utilisation des lunettes connectées

Vous souhaitez programmer une représentation avec des lunettes connectées ? Vous pouvez prendre en compte les points suivants.

5.3.1.1 Droit de décision des publics cibles

Vous souhaitez programmer une représentation avec des lunettes connectées, mais vous ne savez pas quelle représentation serait intéressante pour les personnes avec une déficience auditive ? Discutez en amont avec ces personnes. Présentez votre programme et laissez le public cible décider. Quelle représentation trouvent-ils intéressante ? Leur implication aide à réduire les obstacles et est essentielle pour une programmation appropriée.

5.3.1.2 Quelle représentation choisir ?

Comme indiqué ci-dessus, il existe plusieurs possibilités avec les lunettes connectées. Vous pouvez proposer du sous-titrage « classique », du captioning et/ou de la langue des signes. Pour les trois formes d'utilisation, il est essentiel que toutes les informations destinées aux lunettes soient disponibles bien à l'avance. Concrètement, cela signifie qu'il n'est pas possible d'utiliser des lunettes connectées pour une première ou une représentation comportant beaucoup d'improvisation car les supports doivent être préparés et validés très en amont.

Outre les considérations pratiques liées à la représentation, il est également important de discuter en profondeur avec les artistes de l'éventuelle mise en œuvre des lunettes connectées pendant leur spectacle. Nous avons rencontrés certains d'artistes qui étaient réticents à utiliser les lunettes connectées. La technologie leur est encore relativement nouvelle, ce qui les rend incertains quant à l'impact sur l'expérience de la représentation et le risque de troubler le message transmis. De plus, les artistes souhaitent souvent conserver la liberté artistique d'adapter les textes jusqu'au tout dernier moment avant chaque représentation. Des enregistrements fixes de traducteurs en langue des signes réalisés plusieurs semaines à l'avance seraient un obstacle à cette flexibilité.

Il est donc préférable de rechercher une représentation existante, sans trop d'improvisation, d'un artiste qui indique clairement à l'avance être prêt à assumer les conséquences artistiques de cet outil technologique.

5.3.1.3 Langue des signes dans les lunettes connectées

Il est possible de diffuser dans les lunettes connectées une vidéo en langue des signes préenregistrée. Cela est particulièrement utile pour un public sourd dont la langue première est la langue des signes.

Pour que l'interprète reproduise correctement les nuances et l'intonation, il est nécessaire qu'il ou elle voit la représentation avant de réaliser la vidéo d'interprétation qui sera ensuite diffusée dans les lunettes.

Si vous souhaitez proposer votre représentation en langue des signes dans plusieurs langues, gardez à l'esprit les points suivants :

- Chaque langue des signes, comme une langue parlée, est différente. (Il existe une différence entre la langue des signes française et la langue des signes wallonne, ainsi qu'entre la langue des signes néerlandaise et la langue des signes flamande.
- Toutes les personnes utilisant la langue des signes ne connaissent pas la langue des signes internationale.

Dans le cadre du projet NEXESSIBLE, NEXT souhaitait programmer une représentation avec des lunettes connectées contenant des vidéos en langue des signes. Cependant, en raison du contexte multilingue du festival, il aurait fallu enregistrer non pas une, mais trois vidéos d'interprétation. Finalement, cela s'est avéré financièrement irréalisable. Pour cette raison, aucune vidéo d'interprétation n'a été programmée dans les lunettes connectées. Nous avons cependant utilisé le sous-titrage et le captioning en néerlandais et en français.

5.3.1.4 Budget des lunettes connectées

L'utilisation d'une lunette connectée est un excellent moyen de rendre la représentation plus accessible, mais elle implique un coût conséquent.

Le prix d'une représentation avec lunettes connectées dépend de plusieurs facteurs : la durée du spectacle, la quantité de texte, le nombre de services proposés dans les lunettes (types de langue des signes et surtitres), la nécessité ou non de traduire les différents textes…

Le spectacle effectue-t-il une grande tournée ? Il est alors intéressant de discuter avec les artistes, les coproducteurs et les structures accueillants le spectacle. Cela peut permettre de mutualiser les coûts de production de l'accessibilité tout en s'assurant d'une diffusion large de cette mesure d'accessibilité.

Comme pour l'audiodescription, il est préférable d'évaluer le coût des lunettes connectées pour chaque représentation.

5.3.1.5 Collaboration avec des partenaires technologiques

En Europe, la société PANTHEA [5] est actuellement à notre connaissance la seule organisation à proposer un système intégré pour la distribution simultanée de l'audiodescription, du sous-titrage et d'autres informations accessibles lors de représentations en direct. Les bureaux sont basés à Paris et à Berlin.

Le soir de la représentation, PANTHEA envoie quelques collaborateurs pour gérer les surtitres et installer le matériel. Le public est quant à lui accueilli par le personnel du lieu. Prévoyez donc suffisamment de personnel pour aider le public à mettre en place et à utiliser les lunettes connectées.

5.3.2 Considérations supplémentaires pour les représentations avec lunettes connectées

Une représentation avec lunettes connectées peut être renforcée par l'attention portée à différents aspects. Comme indiqué au chapitre 1.3.2 « Les sept principes de l'accessibilité », l'accessibilité commence avant le début de la représentation elle-même. Voici une liste de mesures supplémentaires à envisager :

- Le terme « déficience auditive » est un terme générique. Il n'existe pas une seule façon de communiquer qui fonctionne pour tous. Adaptez-vous à la personne que vous avez en face de vous.
- Réalisez un plan de votre lieu indiquant clairement tous les points importants. Affichez-le de manière visible à l'entrée. Ainsi, les personnes avec une déficience auditive peuvent mieux s'orienter sans avoir à demander de l'aide lorsque la langue parlée est difficile à comprendre.
- Organisez, si possible, un « early boarding [6] ». Les personnes avec une déficience auditive peuvent ainsi choisir leur place dans la salle en fonction de leurs besoins.

5.4 Conclusion sur les solutions d'accessibilité numériques et techniques

Les expériences menées dans le cadre de NEXESSIBLE montrent que les outils technologiques peuvent constituer un levier puissant pour des arts de la scène inclusifs, à condition qu'ils soient utilisés de manière réfléchie, adaptés au contexte et en étroite collaboration avec le public cible. L'audiodescription et les lunettes connectées offrent des possibilités technologiques concrètes pour réduire les barrières sensorielles, mais leur succès dépend fortement de la forme artistique, des conditions techniques, du contexte organisationnel et de l'accompagnement global des publics.

Le projet a montré qu'il n'existe pas de solution universelle. Chaque représentation nécessite une évaluation spécifique, prenant en compte les choix artistiques, la faisabilité pratique et les besoins des publics. L'accessibilité technologique ne fonctionne jamais de manière isolée : elle est indissociablement liée à la mobilité, à l'accueil, à la communication et au timing, et doit toujours être considérée dans le cadre plus large des sept principes de l'accessibilité.

En abordant la technologie non comme une fin en soi, mais comme un moyen de soutenir l'autonomie et l'expérience, elle peut être intégrée durablement dans le fonctionnement des lieux de spectacle et des festivals. Les enseignements de ce chapitre offrent aux organisations culturelles un cadre réaliste et transférable pour explorer, tester et ancrer progressivement l'accessibilité technologique, tout en respectant à la fois l'intégrité artistique et la diversité des publics.

(5) https://panthea.com/fr/

(6) accueil anticipé en salle

6

Registre d’accessibilité et actions orientées vers les publics

6. Registre d’accessibilité et actions orientées vers les publics

L’accessibilité d’un spectacle commence bien avant la représentation, dès le moment où une personne envisage d’y assister. Il est donc essentiel de proposer des informations claires, transparentes et fiables, afin de permettre à chacun de déterminer en toute autonomie si un spectacle, un événement ou un lieu correspond à ses attentes et à ses besoins. Cette démarche s’inscrit pleinement dans les principes d’accessibilité et de compréhension.

De nombreuses actions d’accessibilité prennent encore davantage de sens lorsqu’elles s’inscrivent dans le cadre d’une représentation relax ou à stimuli réduits.

Ce chapitre présente, d’une part, des pistes concrètes pour communiquer des informations de manière claire et fidèle, et propose, d’autre part, un manuel pratique pour organiser une représentation labellisée Relax pour la première fois.

6.1 Registre d’accessibilité

Un registre d’accessibilité est, comme indiqué précédemment, un outil qui peut aider à offrir des informations transparentes. En France, un registre public d’accessibilité est un document officiel dans lequel un établissement ou un organisme (comme un théâtre, musée, salle de spectacle, administration, etc.) consigne toutes les informations relatives à l’accessibilité de ses services et infrastructures. L’objectif principal est d’assurer la transparence et de permettre au public, en particulier aux personnes en situation de handicap, de savoir précisément à quoi s’attendre avant de se rendre sur place. Dans certains pays, la tenue de ce registre est une obligation légale pour certains types d’établissements recevant des publics.

Dans le cadre de NEXESSIBLE, un travail a été fait afin d’adapter ce document légal en ajoutant de nombreux éléments, comme par exemple :

- des informations sur un spectacle en « langage clair »
- une représentation visuelle d’un lieu via des photos
- une liste des services d’accessibilité disponibles dans un lieu
- des pictogrammes universels
- un inventaire des obstacles et des avertissements de contenu
- (un lien vers des) fichiers audiovisuels
- une mise en page optimisée pour une lisibilité fortement améliorée pour les personnes malvoyantes

Ce qui suit fournit plus d’explications sur certains éléments de cette liste pour vous aider à vous lancer.

À l'origine, nous avions choisi de créer un seul registre d'accessibilité regroupant tous les éléments de cette liste. Sachant que NEXT est un festival comptant près de 20 lieux, plus de 30 spectacles, presque 80 représentations et plus de 40 navettes dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, et que toutes les informations devaient être disponibles en néerlandais et en français, cela représentait un vrai défi. Au cours du projet NEXESSIBLE, nous avons appris progressivement et continué à adapter notre registre d'accessibilité au fur et à mesure des retours reçus. En raison de l'ampleur et pour une meilleure lisibilité, nous avons divisé notre registre en plusieurs documents plus petits et distincts (par exemple : une brochure en langage clair) que nous avons mis à disposition sur notre site web. Un conseil : tout ne doit pas être fait en même temps, chaque étape est un pas dans la bonne direction.

6.1.1 Préparation visuelle des lieux

Une préparation visuelle soutient l'expérience culturelle en rendant l'information visible et prévisible. Il s'agit d'une représentation visuelle de ce qu'un visiteur peut attendre d'un lieu et/ou d'un événement. Dans le cadre du projet NEXESSIBLE, NEXT a choisi de réaliser une préparation visuelle des différents lieux du festival à l'aide de photos, accompagnées d'explications supplémentaires. En montrant à l'avance tous les lieux du festival, ceux qui le souhaitent peuvent se préparer et décider si le lieu correspond ou non à leurs besoins.

Ce type de préparation est particulièrement utile pour les personnes rencontrant des difficultés avec la langue, la planification, le traitement des stimulations ou les changements inattendus, mais aussi pour les personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou physique. En même temps, une préparation visuelle s'avère également bénéfique pour un public plus large : des images claires réduisent l'incertitude et renforcent le sentiment de sécurité et de confiance.

Une préparation visuelle n'est pas un format fixe, mais un outil flexible qui peut évoluer avec l'organisation et le public. Vous trouverez un exemple de préparation visuelle en annexe.

6.1.2 Tableau d'accessibilité

Une étape suivante dans la création d'un registre d'accessibilité consiste à élaborer un « **tableau d'accessibilité** ». Ce tableau se construit autour de questions ciblées centrées sur l'expérience du visiteur, en mettant l'accent sur ce qu'il souhaite savoir pour se sentir en sécurité, bien accueilli et préparé. En posant ces questions de manière systématique et en communiquant les réponses de façon transparente, l'accessibilité devient concrète et fiable.

Répondre explicitement à ces questions permet de lever toute ambiguïté et d'éviter que les visiteurs aient à deviner ou à surmonter des obstacles pour obtenir des informations. Il est également essentiel de mentionner les limitations et les absences : la transparence ne consiste pas seulement à indiquer ce qui est disponible, mais aussi ce qui ne l'est pas (encore). Cela réduit les déceptions, le stress et les mauvaises surprises sur place, tout en instaurant la confiance entre l'organisation et son public.

En annexe, vous trouverez un exemple de tableau d'accessibilité.

Au-delà d'un outil de communication externe, ce tableau est aussi un outil de réflexion interne. Les questions qu'il contient permettent de visualiser la position de l'organisation en matière d'accessibilité et d'identifier des axes d'amélioration. Les réexaminer et les actualiser régulièrement aide à intégrer l'accessibilité de manière structurelle dans la politique et le fonctionnement de l'organisation.

6.1.3 Langage clair

Outre les informations sur un lieu et ses services, il est important de travailler la compréhension par les mots. Les deux aspects se renforcent mutuellement et contribuent à la transparence pour un public diversifié.

Le langage clair consiste à rédiger ou exprimer vos informations de manière immédiatement compréhensible. Il évite les mots compliqués, les phrases longues ou le jargon inutile, tout en restant lisible. Il ne s'agit pas d'un langage enfantin, mais d'une communication simple et accessible à tous, quel que soit le niveau de maîtrise de la langue.

Le langage clair permet de rendre l'information accessible à un plus grand nombre de personnes, d'améliorer la compréhension et la réactivité, et de favoriser l'égalité des chances et l'inclusion.

En Flandres, des ateliers proposés par des organisations telles que Ligo, Mentor vzw, BOSA ou Narrant permettent d'apprendre à rédiger soi-même des textes en langage clair. Il est également possible de faire appel à ces organisations pour réaliser la traduction en langage clair.

En France, le label officiel FALC (Facile à Lire et à Comprendre) est délivré par l'APEI (Les Papillons Blancs). L'APEI travaille avec des associations de personnes en situation de handicap intellectuel pour adapter les textes en version FALC. Si vous réalisez vous-même les adaptations après une formation, on parle alors de communication claire, même sans attribution du label.

Les modèles de langage avancés (Large Language Models, LLM) peuvent également être utiles pour rédiger, traiter ou vérifier du langage clair. Il existe aussi des outils de traitement de texte basés sur l'IA qui peuvent aider.

Exemples :

- **Tolkie Schrijfhulp (tolkie.nl)** : un outil IA spécifiquement conçu pour réécrire des textes au niveau B1 et A2.
- **Typetone.ai** : un outil qui adapte le contenu au niveau B1.

- **Scribbr Tekstherschrijver** : un outil qui paraphrase les textes de manière pratique.
- **Lees Simpel** : une application qui résume des textes complexes en points-clés compréhensibles.

Outre les outils de réécriture, il existe des outils pour vérifier le niveau de lecture d'un texte :

- **Is het B1 (ishetb1.nl)** : vérifie si des mots spécifiques correspondent au niveau B1.
- **Accessibility.nl Leesniveau tool** : aide à déterminer le niveau de lecture d'un texte.

Pour les textes en français, on peut se tourner vers les ressources suivantes :

Outils pour simplifier et réécrire des textes :

- **Facile à Lire (facilealire.fr)** – outil en ligne pour **simplifier des textes en français**, en remplaçant mots et phrases complexes par des formes plus accessibles (similaire à un outil de réécriture simple).

- **FALC'On** – outil francophone qui permet de **générer des textes en version FALC (Facile à Lire et à Comprendre)** pour rendre un contenu beaucoup plus simple à lire (similaire à une réécriture en langage facile).

- **Lisible (lisible.com)** – assistant d'analyse et de réécriture en « langage clair » français, avec détection de termes complexes et suggestions de reformulation pour améliorer la lisibilité.

Outils francophones pour mesurer ou vérifier le niveau de lecture :

- **Scolarius** – outil gratuit d'analyse de la lisibilité d'un texte en français, qui donne une **approximation du niveau de difficulté** de lecture sur la base de la longueur des mots, des phrases et des paragraphes.

Autres ressources :

- **EduFALC** – site français proposant des ressources pour comprendre et appliquer la méthode **FALC (Facile à Lire et à Comprendre)**, utile pour produire ou adapter des contenus simples.

Voici un exemple de ce que le langage clair peut accomplir :

Texte original :
Dans le cadre de l'optimisation de la relation avec le public, il est attendu que les visiteurs confirment leur présence avant la représentation via le système de réservation en ligne.

Variante en langage clair :
Vous voulez venir ?
Confirmez votre visite à l'avance via notre site web.

Lorsque nous avons soumis notre demande de subvention, nous connaissions le format « Langage clair », mais nous n'avions pas encore suivi d'atelier à ce sujet. Il est rapidement apparu qu'idéalement, ce n'est pas seulement la langue qui doit être adaptée, mais aussi la mise en page et la manière dont toutes les informations sont présentées. Ce qui semblait être une idée simple est ainsi devenu une brochure complète en langage clair.

6.1.4 Mise en page favorisant une lisibilité améliorée pour les personnes malvoyantes

Outre le langage clair général, la préparation visuelle et les réponses aux questions sur l'accessibilité, il peut être utile de développer des supports de communication spécifiques pour certains publics. En collaboration avec Symfoon, nous avons examiné comment rendre l'information plus accessible aux visiteurs aveugles ou malvoyants.

À partir de cette expertise, il a été conseillé de travailler avec une brochure distincte, adaptée à leurs besoins de lecture et de navigation. Idéalement, il convient toujours de chercher des solutions inclusives, mais dans ce cas, des mesures exclusives se sont révélées plus adaptées au public cible.

Pour les personnes avec une déficience visuelle, ce n'est pas seulement le contenu de l'information qui compte, mais aussi sa structuration et sa mise en forme. Quelques règles importantes à respecter :

- un ordre logique et prévisible de l'information
- une structure textuelle claire et linéaire, sans mise en page complexe
- éviter un trop grand nombre d'éléments graphiques
- éviter un excès d'images et de tableaux
- utiliser une police sans empattement
- suffisamment d'espaces blancs et des titres clairs

Le texte doit idéalement être disposé de manière simple, ligne par ligne, afin que les lecteurs d'écran puissent interpréter le contenu facilement et que les utilisateurs ne se perdent pas dans des colonnes, cadres ou éléments décoratifs. L'accent n'est pas mis sur l'attrait visuel, mais sur la lisibilité et la facilité d'utilisation.

Il peut également être utile de rendre cette brochure disponible en ligne, afin qu'elle puisse être utilisée avec un logiciel de lecture d'écran. Ce choix nécessite cependant une attention particulière à l'accessibilité numérique. Les points

suivants doivent être pris en compte pour permettre aux utilisateurs de naviguer facilement dans le document :

- titres internes et hiérarchie claire
- table des matières avec éléments cliquables
- structure permettant une navigation fluide au clavier (tabulation)
- compatibilité avec les lecteurs d'écran

À partir de ces recommandations, il a finalement été décidé de créer une brochure supplémentaire, en complément du registre d'accessibilité existant. Cette brochure ne remplace pas les autres moyens de communication, mais constitue un niveau supplémentaire dans une politique d'accessibilité plus large. Elle repose sur le principe que différents visiteurs ont besoin de différentes entrées pour accéder aux mêmes informations

Les directives ci-dessus sont utiles pour de nombreuses personnes et ne doivent pas se limiter à une communication spécifique. Votre site web peut également être conçu pour être le plus accessible possible. En Flandres comme en France, il existe également des règles en matière d'accessibilité numérique.

En Flandres, les sites web des autorités publiques sont également tenus d'être accessibles numériquement conformément aux directives WCAG. Ces directives permettent à un large public de naviguer plus facilement sur les sites web. En outre, le site du gouvernement flamand propose des mesures et des lignes directrices supplémentaires pour créer du contenu web accessible.

En France, tous les sites web et applications mobiles des services publics doivent respecter des obligations d'accessibilité numérique, conformément à la loi du 11 février 2005 et au décret du 14 mai 2009. Ces obligations s'appuient sur les normes internationales WCAG et visent à faciliter la navigation et l'accès à l'information pour tous. Le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) propose par ailleurs des mesures pratiques et des recommandations pour rendre le contenu web accessible.

Après des discussions avec des organisations représentant les personnes malvoyantes, NEXT a également décidé de créer une brochure complète supplémentaire. La complexité et la diversité des besoins des personnes malvoyantes avaient été sous-estimées initialement. De plus, nous avons rapidement appris qu'il n'est pas possible de satisfaire tout le monde avec un seul format. Il s'est avéré irréalisable de traiter tous les besoins dans un seul document.

6.1.5 Conclusion sur le registre d'accessibilité

Un registre d'accessibilité est un outil puissant pour concrétiser et rendre opérationnelle la transparence au sein des organisations culturelles. En communiquant l'information de manière explicite, structurée et fidèle à la réalité, les visiteurs aux besoins variés peuvent évaluer de façon autonome si une

représentation, un événement ou un lieu est accessible et confortable pour eux. Ainsi, le registre soutient non seulement l'accessibilité et la compréhension, mais contribue également à instaurer confiance, prévisibilité et sentiment d'accueil.

La pratique montre que l'accessibilité bénéficie rarement d'un document unique et exhaustif. Travailler avec différents formats et niveaux d'information – tels que la préparation visuelle, les tableaux d'accessibilité, le langage clair et les brochures ciblées pour des publics spécifiques – augmente la facilité d'utilisation et permet de mieux répondre aux divers besoins de lecture, de traitement et de navigation. La coexistence de ces formats demande une attention et un effort supplémentaires, mais évite que certaines informations restent inaccessibles à certains publics.

Par ailleurs, le registre d'accessibilité sert également d'outil de réflexion interne. Les questions et choix effectués lors de sa création permettent de visualiser la position actuelle de l'organisation en matière d'accessibilité et d'identifier les axes de progression. Le registre aide ainsi à considérer l'accessibilité non seulement comme un moyen de communication, mais comme une composante structurelle de la politique et du fonctionnement de l'organisation. La transparence ne signifie pas que tout doit être parfait, mais que l'on communique clairement ce qui est possible et ce qui ne l'est pas (encore).

Un registre d'accessibilité n'est pas un produit final statique, mais un document vivant qui évolue avec les expériences, les retours et les contextes changeants. En plaçant systématiquement le public et sa facilité d'utilisation au centre, le registre peut devenir un point d'ancrage durable dans une politique culturelle inclusive et tournée vers l'avenir.

6.2 Performances Relax

6.2.1 Qu'est-ce qu'un performance Relax?

Un spectacle "relaxed" est une représentation conçue délibérément pour offrir une barrière minimale aux spectateurs neurodivergents sensibles aux stimuli, à la pression sociale ou aux situations inattendues, ainsi qu'aux visiteurs pour qui un environnement théâtral classique constitue un obstacle. L'objectif est de permettre une expérience culturelle inclusive pour un large public : personnes autistes, avec des déficiences intellectuelles, hypersensibles aux stimuli, souffrant de troubles anxieux, personnes hautement sensibles, seniors, familles avec jeunes enfants ou toute personne ayant simplement besoin d'un environnement calme.

Lors d'un spectacle "relaxed", les conventions théâtrales standard sont adaptées afin que chacun se sente accueilli. Cela peut inclure :

- le public peut entrer et sortir librement de la représentation
- le public peut parler ou se déplacer doucement

- les niveaux de lumière et de son sont modérés ou les flashs et sons forts sont annoncés à l'avance
- la lumière dans la salle reste douce tout au long de la représentation
- une zone à faible stimulation est disponible
- il est possible d'apporter et d'utiliser du matériel sensoriel pendant le spectacle (comme des objets à manipuler, casques, coussins, couvertures lestées…)
- le personnel est identifiable et disponible pour répondre aux besoins des publics
- le public est informé des consignes avant, pendant et après la représentation
- la salle n'est pas remplie à capacité maximale
- un "early boarding" est possible pour ceux qui le souhaitent
- la musique et les écrans dans le foyer ou l'accueil sont éteints

Un spectacle "relaxed" ne réduit pas la qualité artistique ni l'expérience de la représentation. Au contraire, il augmente le sentiment de sécurité, d'autonomie et de prévisibilité, permettant au public de vivre le spectacle de manière plus active et consciente.

Lors du spectacle "relaxed" organisé par NEXT, nous avons aménagé l'espace à faible stimulation au penthouse de Budascoop, car c'était le seul espace supplémentaire disponible. Deux jours avant la représentation, l'ascenseur menant au penthouse est tombé en panne. Il n'existait pas d'escalier fixe accessible en fauteuil, seulement un escalier extérieur de secours. Nous avons donc dû trouver une alternative. À l'aide de rideaux suspendus dans le foyer, nous avons créé un nouvel espace. Le bruit du foyer n'était pas entièrement bloqué, mais l'espace était plus calme et équipé de casques, coussins, poufs, coloriages et objets sensoriels. Devant les rideaux, nous avons placé un panneau expliquant l'espace à faible stimulation afin que tout le public comprenne sa fonction.

6.2.1.1 Neurodiversité et neurodivergence : qu'est-ce que c'est ?

Qu'est-ce que la neurodiversité ? La neurodiversité part du principe que les différences neurologiques font naturellement partie de la diversité humaine. Autrement dit, chaque personne se développe de manière unique : les individus pensent, ressentent et agissent différemment. L'ensemble de ces variations constitue un groupe neurodiverse.

Dans ce grand groupe, on peut distinguer deux sous-groupes : les personnes neurodivergentes et les personnes neurotypiques. Les personnes neurotypiques suivent des schémas de développement considérés comme la norme par la société. Elles perçoivent et interagissent avec le monde d'une manière généralement jugée « normale » et constituent le groupe majoritaire. Les normes et codes sociaux sont donc souvent adaptés à ce groupe.

Les personnes neurodivergentes présentent des schémas de développement différents de la norme sociale. Elles rencontrent souvent des défis dans la vie quotidienne. Bien qu'elles puissent avoir un diagnostic médical, ce n'est pas toujours le cas. Parmi les formes de neurodivergence ou de neuroatypisme, on retrouve : l'autisme, le TDAH, la dyslexie, la dyspraxie, l'hypersensibilité,

le syndrome de Tourette, la bipolarité, la douance, le TOC, la trisomie 21, l'introversion…

Ces différences ne sont pas des anomalies à corriger, mais des variations dans la perception, la communication, la concentration, le traitement des stimuli et les interactions sociales.

Dans les arts de la scène, les obstacles pour les personnes neurodivergentes ne sont souvent pas physiques, mais invisibles : les conventions implicites peuvent rendre la participation difficile. Attentes de rester assis, normes sociales non dites, changements imprévus, communication floue ou stimuli sensoriels intenses peuvent constituer des barrières.

Un spectacle "relaxed" peut aider à assouplir ces normes et rendre la participation aux arts de la scène plus accessible pour les personnes neurodivergentes.

6.2.2 Préparation et communication pour un performance relax

L'organisation d'un spectacle "relaxed" commence par la préparation et la communication. Tout comme pour un registre d'accessibilité, il s'agit de transparence : les spectateurs doivent disposer à l'avance de suffisamment d'informations pour pouvoir faire un choix autonome. Cela peut se faire en :

- communiquant clairement sur les mesures "relaxed" présentes lors du spectacle
- énumérant clairement le code de conduite attendu durant la représentation
- mettant à disposition une liste d'avertissements (trigger warnings) à l'avance
- fournissant à l'avance des informations sur le déroulement du spectacle
- proposant une préparation visuelle du lieu où se déroule le spectacle "relaxed"

En annexe B, vous trouverez un exemple de document pouvant être diffusé à l'avance, en complément de la préparation visuelle ou, plus largement, du registre d'accessibilité.

6.2.3 Comment choisir un spectacle "relaxed" ?

6.2.3.1 Pas de norme uniforme : Flandres vs France

Avant d'aborder plus en détail le choix d'une relaxed performance, il est important de reconnaître qu'il existe des différences entre les pays dans la manière dont les relaxed performances sont abordées et reconnues. Il existe en effet une grande différence entre la France et la Flandres.

En Flandres, il n'existe actuellement pas de label officiel ou d'organisation centrale certifiant les "relaxed performances". Cela ne signifie pas pour autant

que l'expertise fait défaut. Les organisations et créateurs peuvent se faire accompagner par des experts, des personnes ressources ou des professionnels de l'accessibilité qui soutiennent le processus de réflexion, le cadre et la mise en pratique d'une "relaxed performance". Cet accompagnement aide à prendre des décisions conscientes et à adapter les mesures au spectacle et au public visé.

En France, le label Culture Relax reconnaît officiellement les spectacles et organisations comme "relax". Ce label est attribué selon des critères précis et un engagement structurel envers l'accessibilité. Après un accompagnement de trois saisons, une structure peut mettre en œuvre les représentations Relax de manière autonome. L'accompagnement comprend, entre autres : sensibilisation et formation du personnel, aide à la constitution de l'équipe d'accueil, conseils sur le choix de la programmation, sur le jour et l'horaire des représentations, audit des espaces... En dehors de cette labellisation, il n'est pas autorisé d'utiliser le terme "Représentation Relax".

6.2.3.2 Comment choisir une relaxed performance en Flandres.

La Flandres ne dispose pas d'une organisation qui reconnaît officiellement les relaxed performances en tant que telles. Par conséquent, la réglementation en Flandres concernant l'organisation d'une relaxed performance est souple, mais pas pour autant sans engagement. Les organisations assument elles-mêmes la responsabilité d'appliquer correctement les principes. Il est toutefois recommandé de se faire accompagner par des organisations expertes afin de garantir un encadrement adéquat.

Il n'existe pas une seule forme de "relaxed performance" en Flandres.

Certaines représentations sont conçues dès le départ comme "relaxed". L'accessibilité et la conscience des stimulations font alors partie intégrante du concept artistique. Cela se traduit non seulement dans les conditions périphériques, mais aussi dans la mise en scène, la dramaturgie, les choix de lumière et de son, ainsi que le rythme du spectacle. L'ensemble de l'expérience est pensé pour la prévisibilité, la sécurité et l'autonomie des publics. Dans ce cas, le caractère "relaxed" influence directement l'apparence et la manière dont le spectacle est vécu.

Il existe aussi des spectacles qui n'ont pas été conçus entièrement comme "relaxed", mais pour lesquels on réfléchit consciemment à la manière de les rendre plus accessibles. L'accent est ici moins mis sur l'adaptation du contenu artistique et davantage sur la création de conditions périphériques flexibles. Avec suffisamment de bonne volonté et de préparation, pratiquement tout type de spectacle – du théâtre jeune public à un concert bruyant – peut devenir une "relaxed performance".

Un concert de metal peut donc également être "relaxed". Non pas en diminuant le volume ou en modifiant le caractère du concert, mais en prenant en compte les conventions adaptées décrites au chapitre 6.2.1 « Qu'est-ce qu'une relaxed performance ? ».

Cela est important dans une perspective inclusive : une personne autiste, sensible aux stimulations ou souffrant d'anxiété peut apprécier une musique intense ou une performance énergique, sans être limitée aux spectacles "plus calmes" ou spécialement étiquetés. L'accessibilité réside alors dans les facteurs périphériques et dans l'attitude de l'organisation, non dans le genre.

Lors du choix et de la mise en œuvre d'une "relaxed performance", il est crucial que l'artiste soit impliqué. Les artistes doivent être disposés à mettre en place les adaptations nécessaires et à adopter une approche flexible face au comportement des publics et aux conventions théâtrales. Une "relaxed performance" ne demande pas de concessions artistiques, mais un accord partagé sur le fait que sécurité, prévisibilité et liberté de choix font partie de l'expérience des publics.

Si vous souhaitez mettre en avant l'organisation d'une "relaxed performance", intégrez-la dès la programmation. Vérifiez avec les artistes ce à quoi ils sont prêts et comment leur spectacle est structuré.

6.2.3.3 Comment choisir une relaxed performance en France

En France, une relaxed performance ne peut être organisée qu'en collaboration avec le centre d'expertise Culture Relax. Vous souhaitez donc organiser une relaxed performance en France ? Prenez contact avec l'organisation Culture Relax ; c'est uniquement ainsi que vous pouvez obtenir le label et être autorisé à organiser une relaxed performance.

6.2.4 Budget d'une "relaxed performance" en Flandres

Le prix d'une relaxed performance dépend, comme toujours, fortement du spectacle. Dans les grandes lignes, on peut distinguer deux grands scénarios : une relaxed performance intégrée dès le début dans le processus artistique et de production, ou une relaxed performance ajoutée à un spectacle existant.

Lorsque la relaxed performance est incluse dès le départ dans le processus de création et de programmation, les coûts restent généralement limités aux coûts standard d'un spectacle. Pensez au cachet, aux droits d'auteur et à la TVA, ainsi qu'aux coûts habituels comme le transport, l'hébergement et la restauration. L'approche relaxed est alors intégrée dans les choix artistiques et de production.

Lorsque un spectacle existant est adapté en relaxed performance, des coûts supplémentaires peuvent apparaître. Quels coûts exactement dépendent des mesures choisies, des possibilités du lieu et des accords avec l'équipe artistique. Il est donc recommandé d'évaluer, pour chaque spectacle, quelles adaptations sont réalisables et souhaitables.

Un coût supplémentaire fréquent est la mise à disposition de matériel sensoriel que les visiteurs peuvent utiliser pendant le spectacle. Ce matériel favorise le confort et l'autorégulation. Prix indicatifs :

- Fidget toys : en moyenne 1 – 15 euros par pièce
- Coussins oscillants : en moyenne 15 – 40 euros par pièce
- Coussins ou couvertures lestés : 30 – 60 euros par pièce
- Casques : 15 – 40 euros par pièce

Ce matériel est généralement réutilisable et peut donc être employé pour plusieurs représentations.

D'autres coûts possibles peuvent apparaître lors de l'aménagement d'un espace à faible stimulation, la mise à disposition d'un accompagnement supplémentaire des publics, le développement de communications adaptées ou l'organisation d'un early boarding [6]. Cependant, ces mesures peuvent souvent être réalisées avec l'infrastructure et les ressources existantes, à condition d'une bonne préparation.

Comme pour les autres mesures d'accessibilité, il est recommandé d'évaluer le budget à chaque spectacle. De petites interventions ciblées peuvent déjà faire une grande différence pour l'expérience des publics.

6.3 Actions envers le public pour renforcer l'accessibilité

Les mesures d'accessibilité peuvent sensibiliser les gens, mais elles n'ont un réel impact que lorsqu'elles atteignent effectivement le public auquel elles sont destinées. Le travail avec le public constitue donc un élément indispensable de toute politique d'accessibilité. Ce chapitre relève en particulier du principe de l'accessibilité « compréhensibilité » . La question qui se pose ici est : les gens savent-ils que vous déployez des efforts, qu'ils sont les bienvenus et que leurs besoins sont pris en compte ?

La compréhensibilité ne concerne pas seulement la visibilité dans la communication, mais aussi la confiance. Beaucoup de personnes en situation de handicap, atteintes d'une maladie chronique ou neurodivergentes ont été exclues des espaces culturels pendant des années – parfois toute leur vie. À cause des obstacles physiques, des attentes sociales, d'informations incompréhensibles ou d'expériences négatives antérieures, elles ont appris que la culture n'était souvent « pas pour elles ». Il en résulte qu'elles ne partent pas automatiquement du principe qu'une organisation qui communique aujourd'hui de manière accessible sera effectivement un lieu sûr et ouvert.

(6) accueil anticipé en salle

C'est pourquoi le travail avec le public dans le cadre des actions d'accessibilité nécessite un processus intensif, progressif et relationnel. Comme pour d'autres formes de travail avec le public, il ne suffit pas de communiquer une seule fois ou de lancer une mesure. Il s'agit de répétition, de présence et de cohérence dans le temps. La confiance se construit pas à pas.

Concrètement, cela signifie que les informations sur l'accessibilité ne doivent pas seulement figurer sur le site web, mais être activement partagées via les canaux et réseaux fréquentés par le public cible. Cela peut se faire en collaboration avec des organisations représentatives, des partenaires de soins et de bien-être, des écoles, des centres de jour, des personnes expérimentées ou des réseaux informels. Cela exige également une posture d'écoute : le travail avec le public n'est pas un flux à sens unique, mais un dialogue. Les retours, questions et critiques constituent des signaux précieux pour ajuster les mesures et affiner la communication.

De plus, la cohérence joue un rôle majeur. Lorsqu'une organisation opte pour une communication accessible, des performances relaxed ou un encadrement spécifique, il est important que cela ne reste pas une action ponctuelle. En intégrant l'accessibilité de manière structurelle et identifiable dans le travail avec le public – dans le langage, l'image, l'accueil et l'attitude des employés – un sentiment de fiabilité se construit progressivement. L'accessibilité n'est pas un exercice d'efficacité, mais une pratique attentive où le temps est essentiel.

Au cours de notre projet pluriannuel NEXESSIBLE, nous avons développé une relation solide avec l'organisation Licht en Liefde : une organisation qui œuvre pour les personnes malvoyantes. La première fois que nous avons rencontré Licht en Liefde, il est apparu clairement à quel point le besoin d'être entendu et reconnu était important, bien plus que de découvrir notre programme accessible. Après deux ans d'écoute intensive et de mise en pratique de leurs retours, notre relation est devenue une collaboration fructueuse. Maintenant que Licht en Liefde constate depuis deux ans que leurs recommandations sont prises au sérieux, ils ont indiqué que la confiance est désormais pleinement établie. L'année prochaine, ils souhaitent encore intensifier leurs efforts pour engager les personnes de leur réseau dans les représentations accessibles.

7

Mobilité et accueil accessibles

7. Mobilité et accueil accessibles

La mobilité et l'accueil constituent des maillons cruciaux de la chaîne d'accessibilité et déterminent en grande partie si les personnes en situation de handicap peuvent effectivement participer à des activités culturelles. Dans le cadre de NEXESSIBLE, l'accent a donc été mis explicitement sur la réduction des obstacles avant l'arrivée et lors de l'accès aux infrastructures culturelles.

Ce chapitre décrit comment la mobilité et l'accueil ont été abordés dans le projet et quelles leçons peuvent en être tirées.

7.1 Bus accessibles aux fauteuils roulants

7.1.1 Bus accessibles aux fauteuils roulants : un parcours semé d'embûches

Tant en 2024 qu'en 2025, le festival NEXT a organisé des transports en bus accessibles aux fauteuils roulants vers plusieurs lieux du festival. Cette mesure visait à réduire les obstacles liés à la mobilité et à permettre la participation au festival pour les personnes pour qui se déplacer n'est pas évident. Dans le cadre du projet, la mobilité a été abordée comme une responsabilité partagée de l'organisateur et non comme une obligation individuelle du visiteur.

Après chaque trajet en bus, des retours ont été recueillis via un questionnaire. Les visiteurs n'utilisant pas de fauteuil roulant ont indiqué percevoir l'initiative comme positive et nécessaire. En même temps, le projet a constaté que cet appui positif se traduit jusqu'à présent seulement de manière limitée en usage effectif par les personnes en fauteuil roulant dans le public général. Dans la pratique, ce sont surtout des collègues et artistes utilisant un fauteuil roulant qui ont profité du transport accessible.

Cette constatation appelle à la nuance et à la réflexion. Elle ne signale pas le manque de pertinence de l'initiative, mais plutôt la complexité du défi d'accessibilité dans la pratique. Les échanges avec des organisations et partenaires concernés montrent que des expériences similaires se produisent ailleurs. Offrir un transport accessible aux fauteuils roulants ne suffit pas en soi à lever automatiquement les obstacles.

7.1.1.1 Explications possibles – thématiques à explorer

Dans ce qui suit, nous partageons à la fois notre expérience et des points à prendre en compte si vous souhaitez organiser vous-même des bus accessibles aux fauteuils roulants.

Un premier facteur déterminant est l'effet à long terme d'une accessibilité structurelle insuffisante dans le secteur culturel, et plus largement dans la société. Lorsque les personnes constatent à plusieurs reprises que l'offre n'est pas adaptée à leurs besoins, elles peuvent s'attendre à ce qu'elle ne le soit pas et se montrer réticentes. Dans ce contexte, l'information est moins recherchée, ou subsiste une incertitude quant à la capacité d'une initiative à répondre aux besoins et expériences spécifiques des participant·es.

Pour contrer cette crainte, il est utile de communiquer clairement et de manière transparente à l'avance ce qui est ou n'est pas disponible dans le bus ou sur le site. Une préparation visuelle ou une liste de questions sur l'accessibilité peut aider les participant·es à évaluer si un lieu est adapté à leurs besoins.

Un autre point important concerne l'accès au bus : comment les personnes en fauteuil roulant peuvent-elles atteindre le véhicule ? Les transports en commun peuvent être limités, notamment après les représentations en soirée. Si le retour en train ou en bus n'est pas possible, certaines personnes peuvent craindre de ne pas pouvoir rentrer chez elles et préférer se rendre directement en voiture sur le site.

Le travail de sensibilisation autour des transports accessibles n'est pas simple. Les organisations qui accompagnent des utilisateurs de fauteuils roulants sont souvent spécialisées dans des domaines comme la santé, le sport ou la rééducation, et la participation culturelle n'est pas toujours au centre de leurs missions. De plus, ce public est très diversifié : certaines personnes ont des besoins de soutien supplémentaires sur le plan cognitif ou communicationnel, ce qui nécessite une approche globale de l'accessibilité, prenant en compte non seulement la mobilité, mais aussi l'offre culturelle, le rythme, le contexte et l'accompagnement.

Des facteurs pratiques et institutionnels entrent également en jeu. Les personnes vivant en maison de repos ou en établissement de rééducation suivent souvent des horaires fixes. Les représentations en soirée ou les déplacements hors de ce cadre ne sont donc pas toujours possibles, même lorsque des transports adaptés sont disponibles.

Ces expériences montrent que la mobilité accessible ne peut pas être considérée isolément : elle fait partie d'un processus plus large et à long terme. Il faut du temps pour établir la confiance, apprendre avec les parties prenantes ce qui fonctionne, et intégrer progressivement l'accessibilité de manière structurelle.

Ce chapitre invite à considérer la mobilité comme une pratique relationnelle et partagée, où l'écoute, l'ajustement et la coopération sont tout aussi essentiels que la mise à disposition de solutions techniques.

7.1.2 Types de bus accessibles aux fauteuils roulants

Si vous souhaitez proposer un bus accessible aux fauteuils roulants, mais que vous ne savez pas comment procéder, sachez que plusieurs compagnies de bus disposent de véhicules accessibles aux fauteuils roulants.

Il existe plusieurs types de bus accessibles :

↘ **Bus électriques** : ils sont souvent équipés d'une rampe déployable, permettant de rouler directement dans le bus. Comme les bus de ville, ils sont souvent bas par rapport au sol, ce qui réduit la hauteur à franchir.

↘ **Bus avec élévateurs (liftcar)** : ces bus intègrent un élévateur pour fauteuils roulants. L'élévateur se déploie vers l'extérieur et permet à la personne en fauteuil roulant de monter dans le bus.

Gardez à l'esprit que, dans une compagnie, seulement une minorité des bus est généralement accessible aux fauteuils roulants. Concrètement, il est donc conseillé d'anticiper votre demande.

Attention : toutes les compagnies de bus ne possèdent pas de bus accessibles aux fauteuils roulants. Il peut être nécessaire de contacter plusieurs compagnies.

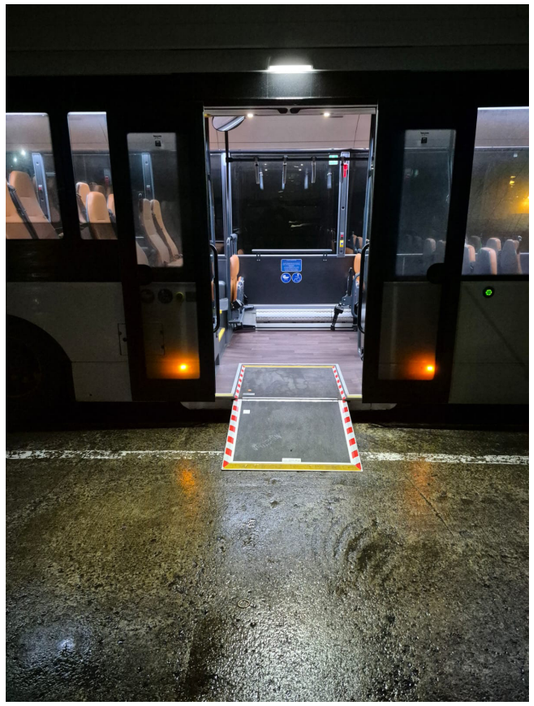

7.1.3 Budget des bus accessibles aux fauteuils roulants

Si vous souhaitez proposer des bus accessibles aux fauteuils roulants, tenez compte d'un coût supplémentaire. Il n'existe pas de tarifs officiels en Flandres ou en France indiquant clairement combien un bus accessible aux fauteuils roulants coûte en plus.
Cela dépend en effet de plusieurs facteurs :

- la durée totale du trajet (vous payez toutes les heures de travail du chauffeur, même lorsqu'il attend dans le bus le public),
- la distance du trajet en bus,
- le type de bus (liftcar, bus électrique, bus à deux étages...),
- le lieu de destination du liftcar par rapport à l'emplacement de la société de bus disposant du liftcar.

D'après notre propre expérience, un bus accessible aux fauteuils roulants coûte généralement 10 à 40 % de plus qu'un bus non accessible.

7.1.4 Conclusion bus accessibles aux fauteuils roulants

L'utilisation de bus accessibles aux fauteuils roulants constitue une étape significative et nécessaire dans le cadre d'une politique d'accessibilité plus large, mais elle ne représente pas en pratique une solution simple ou complète. L'expérience du festival NEXT montre que proposer un transport adapté à lui seul ne suffit pas à lever entièrement les obstacles à la mobilité ni à garantir une utilisation généralisée par les personnes en fauteuil roulant parmi le public.

La mobilité accessible aux fauteuils roulants se situe à l'intersection de la logistique, de la confiance, de la communication et des inégalités structurelles. Un transport accessible ne peut être efficace que s'il s'inscrit dans un contexte plus large comprenant des informations claires, des infrastructures fiables et une offre publique réellement adaptée aux besoins divers.

De plus, les contraintes organisationnelles et financières montrent que les bus accessibles aux fauteuils roulants ne constituent pas une solution « ad hoc ». Leur coût plus élevé, la disponibilité limitée des véhicules et la nécessité d'une planification anticipée exigent une vision à long terme où l'accessibilité est intégrée de manière structurelle, plutôt que traitée de manière exceptionnelle ou projet par projet.

Ces constats soulignent que l'investissement dans des bus accessibles doit avant tout être compris comme une pratique relationnelle et d'apprentissage. Il faut du temps pour construire des réseaux, renforcer les partenariats et collaborer avec les utilisateurs de fauteuils roulants afin d'identifier ce qui fonctionne ou non. Le succès du transport accessible ne se mesure donc pas uniquement aux chiffres

ou aux taux d'utilisation, mais à l'engagement constant pour identifier, réduire et ancrer progressivement l'accessibilité dans le fonctionnement de l'organisation.

7.2 Accueil accessible

La manière dont les visiteurs sont accueillis détermine en grande partie s'ils se sentent les bienvenus, en sécurité et respectés. Un accueil inclusif doit donc idéalement s'appuyer sur les principes du Design Universel : concevoir et organiser de façon à ce que le plus grand nombre possible de personnes puisse vivre un événement de manière autonome, sûre et confortable. Dans la mesure du possible, on vise une expérience équivalente pour tous, avec des aménagements intégrés et accessibles à chacun. L'idée de base est que tout le monde peut rencontrer à un moment donné des obstacles. Ces obstacles peuvent être physiques, sensoriels, communicatifs, sociaux ou mentaux – temporaires ou permanents, visibles ou invisibles.

7.2.1 Étapes concrètes vers un accueil accessible

La mobilité accessible et un accueil chaleureux perdent de leur force lorsque la communication et le service ne sont pas clairs, respectueux et adaptés à des besoins divers. La communication accessible n'est pas une couche supplémentaire, mais un élément fondamental de la pratique inclusive. Elle détermine si les personnes en situation de handicap se sentent les bienvenues, prises au sérieux et en sécurité.

Au sein de NEXESSIBLE, il est apparu que la communication se joue à plusieurs niveaux : le langage utilisé, l'attitude, l'interaction numérique, la signalisation, les contacts téléphoniques et les échanges spontanés à l'accueil. Chacun de ces moments contribue à l'expérience globale des participant·es.

Le **langage façonne la perception** : les mots que nous employons influencent notre regard sur les autres. Il est recommandé de parler de **personnes en situation de handicap** ou de **personnes avec une limitation**, ce qui place la personne au premier plan et reconnaît que la limitation n'est qu'un aspect de son identité.

Évitez les termes désuets ou réducteurs, tels que invalides, handicapés, autrement valides, ou d'autres expressions portant une connotation négative. Un langage respectueux n'est pas un détail : c'est un élément essentiel d'un service accessible.

Il est également important de **ne pas présumer de la manière dont quelqu'un souhaite être désigné**. Certaines personnes utilisent « personne en situation de handicap », d'autres « personne avec une limitation ». L'écoute et la communication ouverte restent toujours le meilleur guide.

Bonnes pratiques générales :

Adressez-vous toujours directement à la personne, et non à son accompagnant.

- Utilisez un langage clair et simple.
- Prenez votre temps et restez calme, même si une information n'est pas immédiatement comprise.
- Demandez non seulement si quelqu'un a besoin d'aide, mais surtout **comment cette aide est souhaitée**.
- Évitez les hypothèses : toutes les limitations ne sont pas visibles, et chacun·e peut avoir des besoins différents.

Conseils pour les personnes avec une limitation auditive :

- Parlez lentement et articulez clairement.
- Adressez-vous directement à la personne concernée, pas à l'interprète.
- Ne cachez pas votre bouche : assurez-vous que vos lèvres soient visibles.
- Pour attirer l'attention, faites un signe de la main ou tapotez légèrement sur l'épaule.

Conseils pour les personnes avec une limitation visuelle :

- Présentez-vous et indiquez votre fonction dès le début de l'échange.
- Demandez si un accompagnement est souhaité.
- Laissez la personne tenir votre bras ou votre épaule si elle le souhaite.
- Signalez clairement les obstacles, escaliers, passages étroits ou différences de niveau.
- Annoncez explicitement lorsque vous quittez la conversation.

Des mesures supplémentaires pour les représentations destinées à des publics spécifiques se trouvent au chapitre 5.2.3 « Considérations supplémentaires pour les représentations avec audiodescription » et au chaptire 5.3.2 « Considérations supplémentaires pour les représentations avec des lunettes connectées ».

7.2.3 Accueil accessible : une responsabilité partagée

Un accueil convivial et inclusif n'est pas une tâche individuelle, mais une responsabilité partagée par l'ensemble de l'organisation. En préparant correctement le personnel, en établissant des consignes claires et en laissant de la place à l'humanité et à la flexibilité, vous créez un environnement dans lequel les visiteurs se sentent les bienvenus.

Vous travaillez avec des bénévoles ? Prenez le temps, avant l'événement, de les informer des mesures d'accessibilité et discutez avec eux de la communication respectueuse. Ainsi, l'accessibilité ne devient pas une couche supplémentaire d'un événement, mais fait partie intégrante de l'expérience globale.

8

Liste d'organisations intéressantes

8. Liste d'organisations intéressantes

Réaliser l'accessibilité n'est pas un parcours individuel : cela nécessite collaboration, dialogue et ouverture. La liste ci-dessous présente une sélection de partenaires, centres d'expertise et associations qui peuvent jouer un rôle précieux dans le développement d'une pratique culturelle accessible. Ces organisations apportent à la fois savoir-faire technique, expérience pratique et connaissances vécues, notamment en matière d'accessibilité, d'inclusion et de participation.

Nous encourageons les structures culturelles à utiliser cette liste comme point de départ : établir des contacts, impliquer l'expertise dès les premières étapes et construire des collaborations durables. Conformément au principe « Nothing about us without us », la valeur ajoutée de ces partenaires réside autant dans leur expertise que dans leurs perspectives concrètes et vécues sur l'accessibilité.

ORGANISATIONS ET PARTENAIRES PAR DOMAINE D'EXPERTISE

ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALE

- **INTER** – Réseau européen de personnes handicapées et d'organisations de défense des droits des personnes handicapées (international).
- **Staging Access** – Plateforme et communauté d'expertise dédiée à l'accessibilité dans les arts de la scène.

DÉFICIENCE VISUELLE

- **Accès Culture - association française pour l'accessibilité des spectacles** – Accompagne les théâtres et opéras pour l'audiodescription et les adaptations LSF/ surtitrage adaptés au spectacle vivant en France.
- **Brailleliga** – Organisation belge pour les personnes aveugles et malvoyantes qui accompagne, propose des services et soutient la recherche scientifique.
- **Licht en Liefde** – Organisation belge au service des aveugles et malvoyants, active aussi dans des projets d'inclusion et d'accessibilité culturelle.
- **Symfoon** – Plateforme belge pour les personnes aveugles et malvoyantes, engagée dans la sensibilisation, la collaboration et la création d'opportunités.
- **Unadev - association française pour l'autonomie et l'inclusion des personnes aveugles/malvoyantes** – Accompagnement global des personnes aveugles ou malvoyantes, notamment vers l'autonomie, la culture et les loisirs.

DÉFICIENCE AUDITIVE

- Organisations belges néerlandophones / locales ou réseaux LSF, ainsi que formations spécialisées (par exemple **Consortium L@CCES-LSF pour tous** pour la formation LSF).
- **Signes de Sens** – Organisation française qui accompagne vers une accessibilité inclusive (médiation, LSF, communication accessible) et propose notamment des formations en langue des signes.

NEURODIVERSITÉ ET INCLUSION LARGE

- **Autismevoortoerisme** – Organisation belge qui fournit des conseils, aide à l'élaboration de plans d'étapes visuels et de kits d'outils, et propose des formations.
- **BJIÈN** – Organisation belge promouvant l'inclusion et la valorisation de la neurodiversité.
- **Culture Relax** – Initiative dédiée à des représentations et expériences culturelles plus bienveillantes et accessibles (séances relax).

LANGAGE CLAIR / COMPRÉHENSION ACCESSIBLE

- **BOSA** – Organisation belge de formation et sensibilisation incluant des outils de communication accessible.
- **Les Papillons Blancs** – Associations françaises (comme celles d'Hazebrouck et environs) proposant formations, accompagnement et activités autour de l'accès à l'information et aux services pour personnes avec limitations cognitifs/intellectuelles.
- **Ligo** – Organisation belge spécialisée en communication simple et accessible (langage clair / Klare Taal).
- **Mentor vzw** – Acteur belge travaillant sur la communication inclusive et accessible.
- **Narrant** – Acteur impliqué dans la simplification de la lecture et de la communication.
- **Tilt** – Agence de communication inclusive

PARTICIPATION INCLUSIVE

- **DEMOS** – Programme européen de participation culturelle inclusive (projets d'accès à la création et à la médiation culturelle pour des publics divers).

9

Conclusion

9. Conclusion

Ce manuel est le résultat d'un processus d'apprentissage pluriannuel dans le cadre du projet NEXESSIBLE. Il rassemble l'expérience pratique, la réflexion et les connaissances partagées autour des arts de la scène accessibles dans un contexte transfrontalier.

Ce qui est devenu clair au cours de ce parcours, c'est que l'accessibilité n'est pas une intervention isolée, mais un processus cohérent et continu. Elle exige une vision, un ancrage structurel et la volonté d'écouter, de tester et d'ajuster.
Les outils technologiques, la mobilité adaptée, la communication claire et l'accueil inclusif sont des instruments importants, mais ils ne fonctionnent pleinement que lorsqu'ils s'inscrivent dans une culture plus large de bienveillance et de responsabilité.

La région frontalière dans laquelle ce projet a été développé a apporté une complexité supplémentaire. En même temps, elle a offert une opportunité unique de considérer l'accessibilité sous plusieurs angles. Les différentes langues, réglementations et cultures des publics nous ont obligés à confronter les systèmes et à les examiner de manière critique. L'accessibilité n'a ainsi pas été réduite à des adaptations minimales, mais développée comme une pratique intégrée.

Ce manuel vise à soutenir les organisations dans la mise en place de leur propre parcours. Il ne propose pas de recettes fixes ni de solutions universelles. Chaque contexte est différent, chaque spectacle nécessite un arbitrage spécifique. Ce que cette publication offre, en revanche, c'est un cadre, une méthodologie et des outils concrets pour explorer et ancrer l'accessibilité pas à pas.

L'accessibilité n'est pas un point d'arrivée que l'on peut atteindre. C'est un mouvement dynamique qui se développe par le dialogue, la confiance et la coopération. En abordant l'accessibilité comme une responsabilité partagée – entre organisateurs, artistes, professionnels des publics, associations et experts par l'expérience – on crée une pratique culturelle dans laquelle davantage de personnes se sentent accueillies et reconnues.

Ce manuel invite à poursuivre ce mouvement.

Vos retours, questions, remarques ou suggestions d'amélioration sont les bienvenus.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : accessibilite@nextfestival.

10

Remerciements

10. Remerciements

Ce manuel a été élaboré dans le cadre du microprojet transfrontalier NEXESSIBLE, avec le soutien d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Nous souhaitons remercier Interreg de manière particulière pour la confiance et l'accompagnement qui ont rendu ce projet possible. L'espace financier et intellectuel offert par Interreg a permis de franchir des étapes concrètes vers l'accessibilité dans les arts de la scène, et ce, dans un cadre de coopération franco-flamande structuré. Interreg a ainsi joué un rôle clé en tant que levier essentiel pour traduire les ambitions en actions concrètes et initier des changements structurels.

Nous adressons également nos remerciements sincères aux nombreuses organisations de défense des intérêts que nous avons pu impliquer comme partenaires et experts au cours de ce projet. Leur expertise, leur regard critique et leur disponibilité à collaborer ont été inestimables. Nous avons pu nous appuyer sur eux pour poser des questions et clarifier des incertitudes, et ils nous ont fourni des outils concrets permettant de guider et d'ajuster le projet. Leur engagement a assuré que NEXESSIBLE reste solidement ancré dans la réalité du terrain.

Enfin, nous remercions chaleureusement toutes les personnes expertes par l'expérience qui nous ont accordé leur confiance. En échangeant avec nous, en testant, en conseillant et en partageant leurs avis et expériences honnêtes, elles ont rendu possible un travail dépassant les idées abstraites. Leur contribution a constitué le socle de ce manuel. Conformément au principe « Nothing about us without us », leur voix n'a pas été un simple ajout, mais une base indispensable à tout ce qui a été développé dans le cadre de ce projet.

Ce manuel est le fruit d'un processus collectif d'apprentissage, porté par la collaboration, la confiance et la responsabilité partagée.

11

Annexes

Annexe A

Tableau d'accessibilité

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Adresse	
Bus / train	
Pour plus d'information	

ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE AUX PERSONNES À **MOBILITÉ RÉDUIT**	
Accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite (salle et espaces d'accueil)	oui / non
Personnel sensibilisé à l'accueil des personnes à mobilité réduite	oui / non
La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite	oui / non
Places en salle réservées aux personnes à mobilité réduite	oui / non
Places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite	oui / non
Sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite	oui / non
Comptoir accessible aux personnes à mobilité réduite	oui / non
Lieu proche de l'accueil avec des fauteuils ou des chaises pour se reposer	oui / non
Bar accessible aux personnes à mobilité réduite	oui / non

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES PRESENTANT **UN TROUBLE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL**	
Personnel sensibilisé pour accueillir et orienter les personnes présentant un trouble du développement intellectuel	oui / non
Visites des lieux possibles en amont de la représentation pour faire connaissance avec les lieux et l'équipe	oui / non

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES **AVEUGLES** OU **MALVOYANTES**	
Personnel sensibilisé à l'accueil des personnes ayant une déficience visuelle	oui / non
Une maquette tactile du lieu / de la salle est disponible	oui / non
Signalétique adaptée aux personnes malvoyantes	oui / non
Éclairages adaptés aux personnes malvoyantes	oui / non
Carte du bar disponible en caractères agrandis	oui / non
Des places en salles peuvent être réservées au premier rang pour les personnes aveugles ou malvoyantes	oui / non

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES **SOURDES** OU **MALENTENDANTES**	
Personnel sensibilisé à l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes	oui / non
Une assistance audio est disponible	oui / non
Des places en salles peuvent être réservées au premier rang pour les personnes sourdes ou malentendantes	oui / non

Annexe B

Préparation Relaxed Performance

Titre du spectacle
Nom de l'artiste
Image du spectacle

1. Mesures Relaxed

NEXT prévoit les mesures suivantes pour rendre la représentation la plus agréable possible :

- Je peux emprunter du matériel adapté aux personnes sensibles aux stimuli à l'entrée :
  - fidget toys
  - bouchons d'oreilles
  - casques audio
  - coussin d'équilibre
  - couvertures lestées
- Je peux lire un résumé de la représentation afin d'éviter les surprises.
- Je peux quitter la salle facilement pendant la représentation et y revenir.
- Je peux me rendre dans le foyer pendant la représentation pour faire une pause.

  Si je veux moins de stimuli, je peux sortir de la salle. Dans le foyer, une personne porte un gilet blanc NEXT. Si j'ai une question, je peux lui demander.

2. Instructions pour le public

Quand j'arrive à Budascoop, je vois un point d'information.
Je peux y poser des questions.
Je reconnais le point d'information grâce au totem en bois avec le symbole NEXT et le "i".

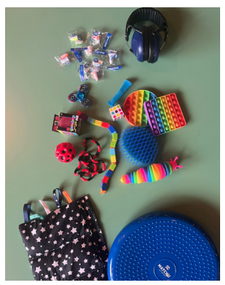

Au point d'information, je trouve différents objets que je peux utiliser pendant la représentation, comme des fidget toys, un casque anti-bruit, des bouchons d'oreilles et des coussins lestés. Je peux les utiliser avant et pendant la représentation. Après, je les remets en place.

Pendant la représentation, je peux :

- bouger, sortir et revenir quand je veux
- réagir, applaudir, ...
- utiliser des objets apaisants comme des fidget toys
- être accompagné d'animaux d'assistance

Des membres du personnel sont présents pour m'aider. Je les reconnais à leur gilet blanc.

3. Avertissements et déclencheurs

- Il y a des publics sur scène. Ces personnes se sont inscrites à l'avance. On ne me demandera pas de participer.
- Il y a une passerelle (catwalk) qui arrive jusqu'au public, sur la gauche en entrant. Si cela me dérange, je peux m'asseoir à droite.
- Les places pour fauteuil roulant sont à gauche.
- Une machine à fumée est utilisée. La fumée est légère et diffuse.
- Par moments, il y a des chants forts dirigés vers le public.
- Par moments, des cris forts sur scène.
- Parfois, la musique est forte. Je peux prendre des bouchons d'oreilles à l'entrée.
- À mi-parcours, un acteur passe devant le premier rang.
- À un moment, il y a un changement rapide de lumière avec 2 lampes qui se balancent. À la fin, 7 lampes se balancent plus doucement.
- À la fin, les acteurs traversent la salle et chantent.

4. Synopsis

(!SPOILER ALERT!)

Vous décrivez ici brièvement le déroulement du spectacle.
Comment le spectacle est-il structuré ? Que se passe-t-il ?

Annexe C

Préparation visuelle

Espace Pasolini
Valenciennes

Bienvenue !

L'adresse est
ESPACE PASOLINI
2 rue Salle Le Comte
59300 VALENCIENNES

Comment se rendre à l'Espace Pasolini ?

• **En vélo et trottinette**
rangement possible dans l'Espace Pasolini

• **En voiture**
stationnement à proximité (Place Poterne - 5 min à pieds) - gratuit après 18h

• **En transport en commun :**
les informations sont sur *transvilles.com*
* *Le Cordon* ligne C1 (arrêt Poterne), jusque 19h30, gratuit
* *flexO* service de transport en soirée

Entrée

Je passerai par cette porte ouverte pour entrer dans l'Espace Pasolini.
Cette entrée est accessible aux personnes à mobilité réduite.

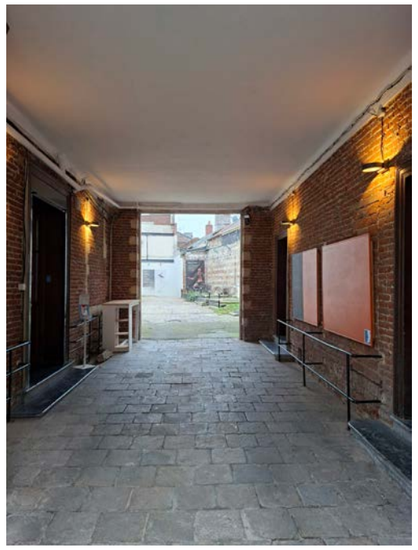

Accueil et Billetterie

Sous ce porche de plain-pied, je trouverai la billetterie où je pourrai être accueilli·e, acheter mes billets et obtenir des informations.

Se rendre dans la salle de spectacle

Après la billetterie, je traverse cette cour intérieure de plain-pied, jusqu'à la porte bleue.

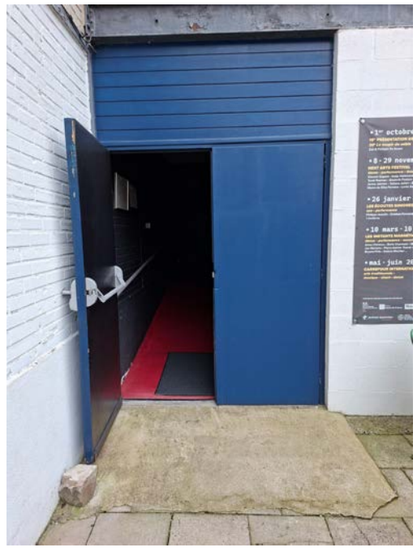

Porte d'accès à la salle

Cette porte donne sur le couloir menant à la salle de spectacle. Cette entrée est accessible aux personnes à mobilité réduite.

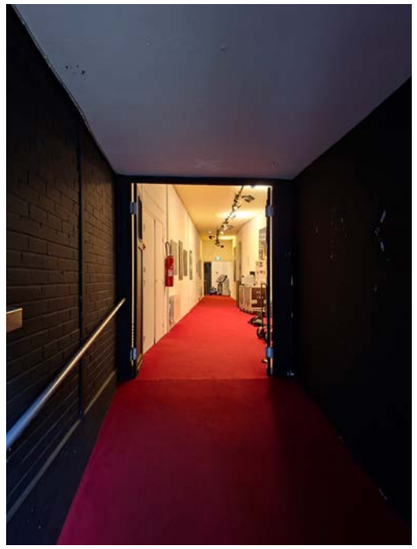

Couloir de la salle de spectacle

Ce couloir est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permet l'accès à la salle de spectacle, de plain-pied.

La salle de spectacle

La salle de spectacle est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des places sont prévues et accessibles.

Accès aux sanitaires

Les sanitaires se trouvent au bout du couloir,
derrière la salle de spectacle.
Ils sont accessibles de plain-pied.

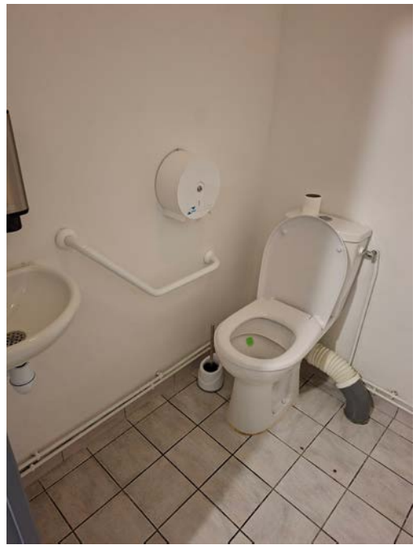

SCHOUWBURG KORTRIJK

KUNSTENCENTRUM ARTS CENTRE

La rose des vents
Scène nationale
Lille Métropole Villeneuve d'Ascq

ESPACE PASOLINI

le phénix
scène nationale valenciennes

Vlaanderen
verbeelding werkt

Région Hauts-de-France

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Interreg
Cofinancé par l'Union Européenne
Medegefinancierd door de Europese Unie
France – Wallonie – Vlaanderen

Micro-projet I Microproject
NEXESSIBLE

loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

nationale loterij
MEER DAN SPELEN

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Valenciennes Métropole

EUROMÉTROPOLE EUROMETROPOOL
LILLE ◦ KORTRIJK ◦ TOURNAI